



SILVER ECONOMIE & HABITAT

« Innover pour une ville durable »

1^{er} colloque européen

ACTES DU COLLOQUE

BORDEAUX
28 OCTOBRE 2014



BORDEAUX - 28 octobre 2014



SILVER ECONOMIE & HABITAT
« Innover pour une ville durable »

ACTES DU COLLOQUE

Sommaire

Message aux participants	5
Mr Alain Juppé <i>Maire de Bordeaux / Président de Bordeaux Métropole Ancien Premier Ministre</i>	
Allocution de bienvenue	7
Norbert Hieramente <i>Président du groupe ALIANCE Territoires</i>	
Avant – propos	9
Bernard Mesuré <i>Président de l'European Institut for Health / EIH</i>	
Ouverture du Colloque	13
Dr Nicolas Brugère <i>Adjoint au Maire de Bordeaux, chargé des seniors et de l'autonomie, Vice-président du CCAS</i>	
Table ronde 1	
Vers une transition démographique	
Le vieillissement de la population	15
Bernard Mesuré	16
Magdalena Machalska	18
Pr Jean-François Dartigues	21
Pr Thierry Dantoine	23
Sophie Tiano	25
Dr Nicolas Brugère	26
Discussions	28
Table ronde 2	
Comment agir ?	
Quels services logement face à ces évolutions sociétales ?	31
Dr Philippe Aillères	32
Nadia Frontigny	34
Francis Cornuz	36
Guillaume Staub	37
Julien Philipot	38
Dr Aurélie Lafargue	40
Mireille Ducarre-Dubuis	42
Françoise Abry	44

Table ronde 3

Quelles réponses habitat ?

Avec quelles offres technologiques ? 46

Francine Fort 47

Jean-Pierre Verspieren 50

Irène Sabarots 51

Muriel Dunoyer 52

Valérie Barloix-Leroux 53

Laurent Poulon 56

Olivier Desbrée 57

Olivier Vallée 58

Jean-Pierre Mahé 59

Thierry Vallée 61

Sébastien Jumel 63

Stéphane Hirschberger 65

Expériences néerlandaises

Ton Venhoeven 68

Table ronde 4

Quelles solutions innovantes

pour une « Age-friendly city » ? 70

Nadia Samhi 71

Hugues Porte 73

Laurent Gouzènes 75

Solange Ménival 78

Marc Lafosse 80

Alexandre Petit 82

Philippe Bourdier 83

Synthèse

85

Xavier Roland-Billecart *Directeur régional de la Caisse des Dépôts
et des Consignations*

Conclusion

87

Michel Duchène *Vice-président de la CUB
en charge des grands projets urbains*

MESSAGE AUX PARTICIPANTS

Monsieur Alain JUPPÉ

Maire de Bordeaux

Président de Bordeaux Métropole

Ancien Premier Ministre

Bordeaux attractive est aussi Bordeaux fraternelle.

« Ville amie des aînés », 2^e ville de France où il est fait bon vivre sa retraite, elle se doit d'innover pour relever les défis de l'allongement de la vie et de l'autonomie.

D'ici 2030, la Métropole devrait atteindre le million d'habitants et, comme dans la plupart des pays européens, demain, un tiers de la population aura plus de 65 ans avec l'espérance de vivre de plus en plus longtemps.

Le projet urbain et la « French Tech » nous offrent l'opportunité d'expérimenter de nouveaux modèles de solidarités pour mieux vivre ensemble :

- En interrogeant de nouveau notre modèle sociétal et en réaffirmant notre engagement et notre solidarité aux côtés des plus fragiles.
- En repensant notre modèle économique et en innovant dans tous les secteurs d'activité pour créer de nouveaux services, de nouveaux produits, de nouvelles technologies et de nouveaux emplois.
- En inventant l'habitat de demain, à la fois évolutif et suffisamment sécurisant, pour préserver l'autonomie des seniors et favoriser leur maintien à domicile.

Sous l'égide de l'Institut Européen de la Santé (EIH), ce 1^{er} colloque européen « Silver Economie et Habitat » permet de réunir pour la première fois à Bordeaux, les professionnels de la filière en Région Aquitaine et de fédérer les experts et les acteurs économiques locaux, nationaux et européens, autour des enjeux de la prochaine décennie.

Les actes de ce fructueux échange d'expériences, témoignent, s'il en était besoin que tous les secteurs d'activité doivent évoluer et se transformer pour répondre aux enjeux politiques, économiques et sociétaux de cette nouvelle réalité démographique.

Je suis fier de cette initiative et vous donne rendez-vous l'année prochaine avec une présentation des premiers projets concrets.

ALLOCUTION DE BIENVENUE

Norbert HIERAMENTE

Président du groupe ALIANCE Territoires

Mesdames et Messieurs les élus,
Monsieur le Représentant du Préfet de la Région,
Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs Généraux.

Je suis très heureux d'ouvrir ce premier colloque européen de la Silver Economie et de l'Habitat.

Notre groupe ALIANCE Territoires, issu de la fusion du CILSO et de ALIANCE 1 % qui a eu lieu le 15 juillet 2014, s'est associé à la Mairie de Bordeaux, à Arc en Rêve et à l'Institut européen de la santé (EIH - European Institute for Health) pour lancer cette manifestation.

Merci à chacun d'eux, merci à Monsieur le Maire Alain Juppé qui a soutenu cette initiative depuis l'origine et à Monsieur Bernard Mesuré, Président de l'EIH, dont je salue la présence.

Quoi de plus naturel pour le groupe ALIANCE Territoires que d'être à l'origine de cette manifestation. En effet, l'adéquation du logement au vieillissement des salariés et anciens salariés d'entreprises est une de nos principales préoccupations. Elle est aussi celle d'ACTION LOGEMENT qui est le mouvement paritaire auquel ALIANCE Territoires appartient.

Plus de 200 000 salariés de nos groupements, ayants droits, partiront à la retraite dans les 10 ans à venir. ALIANCE Territoires est devenu un des grands groupes français du logement social représentant près de 8 % de la collecte nationale d'ACTION LOGEMENT. Nous sommes présents dans presque toutes les régions de France avec un point fort concernant la collecte aussi bien en Aquitaine et Limousin qu'en Île de France.

Plus de 15 000 de nos locataires ont plus de 65 ans et pour la grande majorité ceux-ci veulent rester à leur domicile. Nous devons leur apporter des moyens d'adaptation de leur logement, aussi, notre CIL accueille de nombreux salariés âgés dans les foyers ou résidences pour personnes âgées. Nous finançons bien sûr des programmes d'adaptation.

Notre groupe veut développer une offre senior qui soit partie prenante du parcours résidentiel dans la vie des salariés.

Nous sommes déjà présents sur l'ensemble du parcours résidentiel de l'apprentissage jusqu'à la fin de vie. Nous avons aussi des EHPAD qui sont gérées par une de nos filiales, LOGÉA.

Une autre filiale dédiée, LOGÉVIE, est propriétaire de plus de 90 maisons de retraite dont bientôt 10 en gestion directe avec LOGÉA.

Le Conseil d'Administration d'ALIANCE Territoires a décidé d'apporter à travers plusieurs initiatives originales une attention toute particulière au « bien vieillir ». Nous sommes à l'initiative de plusieurs projets.

- Le premier, qui est certainement assez emblématique aujourd'hui à Bordeaux, concerne la première résidence intergénérationnelle thématique consacrée à la musique. LOGÉVIE, notre fleuron en matière de gestion de l'habitat des seniors, est le maître d'ouvrage de ce projet qui sera construit aux Bassins à flot.
- La résidence Jean Verspieren, créée par DOM'AULIM à Limoges en collaboration avec l'entreprise LEGRAND S.A et la faculté de médecine de Limoges, est un autre exemple.
- Plusieurs logements évolutifs ont également été construits sur plusieurs sites par DOMOFrance pour faire évoluer notre offre et permettre le maintien à domicile des seniors.
- Des concepts de logements adaptables et évolutifs ont été conçus par d'autres filiales dont CLAIRSIENNE mais aussi IGC. La société IGC compte parmi les leaders français de la construction de maisons individuelles, qui a conçu et commercialisé les maisons Gigogne qui sont une des réponses à la problématique du vieillissement.

Toutes ces initiatives seront présentées au cours de cette journée. Je suis donc très heureux d'accueillir à Bordeaux un colloque d'une telle ampleur, d'une telle ambition, et je suis certain que la qualité des interventions et des débats sera profitable à tous.

Je saisis cette occasion pour remercier tous les intervenants qui ont accepté de venir jusqu'au CAPC, ce bel endroit qui nous accueille aujourd'hui, et qui vont nous permettre de réfléchir et d'évoluer dans notre appréciation des problématiques de la future démographie de notre pays.

Bienvenue aux 28 intervenants venus de plusieurs pays européens dont mon ami Monsieur Ton Venhoeven, grand architecte néerlandais, qui donnera une conférence cet après-midi.

Vous trouverez à Bordeaux et dans sa région beaucoup de chantiers en cours et une belle effervescence qui atteste du dynamisme de ses institutions, de ses acteurs publics et privés.

La qualité des interventions et des débats, l'éclairage européen qui nous sera apporté, le partage d'expériences d'autres collectivités territoriales, les pistes nouvelles de création de valeur et d'emplois pour nos concitoyens, souligneront le bien-fondé de l'organisation de ce colloque.

Je souhaite à cette occasion remercier Monsieur Hugues-Arnaud Mayer qui a été à l'origine de cette manifestation ainsi que les collaborateurs et collaboratrices de CILOGIS.

AVANT - PROPOS

Bernard MESURÉ

Président de l'European Institute for Health (EIH)

Monsieur le représentant du Maire de Bordeaux.
Monsieur le Président d'ALLIANCE Territoires,
Mesdames, Messieurs les Présidents et Directeurs Généraux,

C'est avec un très grand plaisir que je me retrouve à Bordeaux, ville que j'ai beaucoup appréciée lorsque j'y ai implanté à Pessac, il y a de nombreuses années l'usine de production d'une des sociétés que j'ai dirigée. En européen convaincu, je suis très heureux de savoir que la production de médicaments a fait place à la frappe de notre monnaie européenne.

Permettez-moi, tout d'abord, de vous donner quelques informations sur l'European Institute for Health (EIH) que je préside et dont l'activité explique l'intérêt que nous avons porté à notre venue ce matin à Bordeaux.

Notre présence permettra, je l'espère, d'enrichir vos débats et réflexions ; en ce qui me concerne, je suis sûr d'apprendre beaucoup des intervenants qui œuvrent pour faire de votre ville un exemple de la mixité.

Lorsque l'on a quitté Bordeaux depuis quelques années et qu'on y revient on ne peut que constater les considérables transformations qui en font un exemple pour de nombreuses villes de France, le témoignage d'un esprit citoyen dont l'origine réside, je pense, dans une volonté stratégique de mixité sociale exprimée par votre Maire.

Venons à l'EIH. Je voudrais rappeler que notre institut est une structure sans but lucratif, indépendant, dont l'objectif principal est de contribuer à l'amélioration de la santé à travers l'Europe dans une approche prospective. Cela est rendu possible en anticipant principalement les changements très importants que nous devons envisager dans le secteur de la santé.

La santé que nous avons connue et telle que nous la connaissons aujourd'hui est terminée.

Nous allons vers une santé globale qui va littéralement transformer tous les paradigmes que nous connaissons. Dans l'étude que nous avons menée avec notre partenaire ACCENTURE en 2010, nous avons prévu ces transformations à l'horizon 2030 ; force est de constater que ces mutations s'accélèrent et que les choses vont beaucoup plus vite que nous l'escomptions.

Que faisons-nous pour accompagner ces changements drastiques que nous vivons et que nous allons vivre ?

Par différents moyens (études, colloques, groupes de travail ...), nous anticipons les changements prévisibles dans ce secteur, nous suivons et prévoyons les avancées de la science et des nouvelles technologies et leur impact sur les écosystèmes. Nous constatons et accompagnons l'émergence des nouveaux acteurs, comme l'agroalimentaire, la dermatocosmétologie, le numérique et les applications technologiques à la santé dans de nombreux domaines, l'explosion du rôle d'acteurs comme GOOGLE, APPLE... Une visite récente dans la SILICON VALLEY m'a permis de découvrir les recherches passionnantes entreprises sur la ville numérique. Toutes ces entités sont des acteurs de la « santé globale » vers laquelle nous nous dirigeons à grands pas.

Nous essayons de tenir compte des attentes des européens, de l'évolution des écosystèmes, des problèmes et opportunités que pose particulièrement le vieillissement de nos populations, des pistes possibles pour « mieux et bien vieillir ».

Pour cela, notre action s'effectue à travers des études, des séminaires, des groupes de travail avec la participation des acteurs principaux représentant plusieurs états membres, des publications avec pour objectif d'aider, et de faciliter les diagnostics partagés, de faciliter les échanges, et la recherche de solutions.

Notre rôle est d'accompagner et d'améliorer les coordinations qui nous semblent ô combien nécessaires, nous reviendrons sur ce point, je pense, au cours de nos échanges, afin de permettre l'émergence de recommandations et de plans d'actions.

Au-delà du nombre important de rapports commis sur le vieillissement au cours des dernières années, notre volonté est de contribuer au passage à l'action.

Pour ce faire il est indispensable que les acteurs concernés, les décideurs se coordonnent, communiquent, partagent leurs projets, et bénéficient des expériences et des avancées des uns et des autres. Tout ceci manque cruellement pour définir une approche globale et visionnaire.

Comme je vous l'ai dit, nos travaux ont démarré sur la base d'une étude « Emerging health challenges for Europe over the next 20 years » avec notre partenaire ACCENTURE ; (www.eih-eu.eu). Cette étude de 2010 avait déjà mis l'accent sur le problème qui nous occupe aujourd'hui ainsi que sur les grandes tendances à venir dans le domaine de la santé. A cette date, nous passions pour des « farfelus » avec des idées plus ou moins « surréalistes » et inapplicables avant des siècles ! Et pourtant nous voyons que nous nous faisons rattraper par le temps tellement tout va très vite.

Le vieillissement des populations se poursuit à un rythme soutenu, notamment en Europe où le nombre de centenaires s'accroît régulièrement ; en France, nous comptons 18 000 centenaires et une personne très âgée sur deux vit seule chez elle en relative bonne santé d'où l'intérêt de votre colloque et de vos réflexions. Les étapes vers l'urbanisation commencent par adapter déjà les immeubles et appartements des personnes âgées vivant seules. Avec les nouvelles technologies, nous pouvons considérablement améliorer les choses sans envisager des investissements excessivement coûteux.

Le nombre des maladies dégénératives augmente aussi et reste en marge de la dépendance telle que nous allons la définir aujourd'hui. Cependant il faut savoir qu'il existe de plus en plus de personnes relativement jeunes atteintes. Par exemple en France, la maladie d'Alzheimer touche 20 000 individus de moins de 65 ans. Un certain nombre de démarches sont à entreprendre pour améliorer l'habitat et pour faciliter la vie et la dégradation progressive de la santé des personnes concernées.

La recherche médicale laisse espérer des thérapeutiques pouvant ralentir le processus. Ce ralentissement devrait donc être accompagné d'un meilleur bien-être et d'un meilleur confort du fait de l'adaptation de l'habitat.

Nous faisons face à un défi de nos sociétés. Il est nécessaire que les États membres et donc notre pays incitent les personnes concernées et responsables des solutions à trouver, à se parler, à communiquer et à être le relais des recommandations et des actions à entreprendre. C'est le but de notre action vers les parlementaires et la Commission Européenne.

Les terminologies utilisées, l'état des lieux des dispositifs qui existent en Europe, la nécessité et l'intérêt d'échanger les expériences, les financements différenciés entre chaque étape que j'ai décrite brièvement sont progressivement intégrés dans différents rapports. Néanmoins les principes d'ubiquité, notamment la question des financements, constituent un frein qu'il faudra lever au niveau de l'Europe.

Vous comprenez donc tout l'intérêt que nous avons à participer et à être à l'écoute de tout ce qui se prépare dans le domaine de la Silver Economy ; sur la base de nos premiers travaux, nous préférons substituer le concept de vieillissement, qui rappelons-le n'est pas une maladie, à celui du « mieux et bien vieillir » et ce le plus longtemps possible.

Notre intérêt pour votre projet à Bordeaux est donc très grand.

OUVERTURE DU COLLOQUE

Dr Nicolas BRUGÈRE

*Adjoint au Maire de Bordeaux, chargé des seniors et de l'autonomie
Vice-Président du CCAS*

Monsieur le Directeur régional de la Caisse des Dépôts,
Mesdames et Messieurs les Directeurs, chers amis.

C'est pour moi un grand plaisir de vous accueillir au nom d'Alain Juppé, Maire de Bordeaux et Président de la CUB⁽¹⁾, qui est très attaché à ce colloque et à tout ce qui concerne le dynamisme de la ville, l'habitat et le vieillissement de la population.

Avant tout je voudrais aussi souhaiter la bienvenue à Bordeaux pour tous ceux qui ne sont pas bordelais. C'est une ville blonde, comme ses pierres du Sud et c'est une ville latine appelée « Burdigala » qui a un caractère « océan », le fond de l'air frais de ce matin nous le rappelle. Bordeaux est une ville qui a un grand-père espagnol et une grand-mère anglaise. Elle est donc cosmopolite, comme son port qui a longtemps été un port dominant en France. Elle est ouverte sur le monde.

Merci à nos 28 intervenants, à nos 3 co-organisateurs avec la Mairie de Bordeaux, qui sont l'EIH, ALIANCE Territoires et Arc en Rêve. J'adresse un salut tout particulier à Bernard Mesuré, Président de l'EIH à Bruxelles.

L'objectif du colloque est de nous éclairer sur la problématique du vieillissement en partant d'une double perspective : une réflexion depuis l'Europe, la France, les régions, Bordeaux et la dimension santé autour du vieillissement.

Le sujet du vieillissement est important car la société vieillit. Il faut anticiper en favorisant le maintien à domicile, le logement évolutif et collectif.

Cela nous amènera à travailler sur deux axes majeurs que sont le rôle des services autour des personnes qui vieillissent et les nouveaux outils numériques. Des exemples seront donnés avec des premières réalisations effectuées par des jeunes créateurs avec des logements qui doivent devenir évolutifs et qui n'ont rien à voir avec les maisons de retraite, même si certains publics ont encore besoin de celles-ci.

⁽¹⁾ Depuis le 1^{er} janvier 2015, la Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB) est devenue Bordeaux Métropole.

Le vieillissement est un facteur de création de valeur et d'emplois stables, qualifiés, non dé-localisables c'est important pour la politique d'une ville. Il y aura également des moments de « speed-dating », c'est-à-dire de rencontres rapides entre les participants et les jeunes créateurs d'entreprise. Ces moments sont essentiels pour établir ensuite des contacts et des liens pour des travaux communs.

Bonne route pour ce premier colloque européen « Silver Economie & Habitat » et je vous donne d'ores et déjà, rendez-vous l'année prochaine, le quatrième mardi d'octobre pour le deuxième colloque « Silver Economie et Habitat » à Bordeaux.

Les tables rondes et les discussions
ont été animées par Claudia COURTOIS
Journaliste et Correspondante
du journal Le Monde et de l'hebdomadaire Le Point

*Les interventions des participants
ont été synthétisées
à partir des enregistrements effectués
durant le colloque.*

TABLE RONDE 1

VERS UNE TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

- *Prise en compte de la problématique du vieillissement en lien avec la production de logement adapté en particulier pour le logement social.*
- *Benchmark d'initiatives dans des pays ayant anticipé ces questions.*



Bernard MESURÉ

Président de l'EIH

Je dois donc en 10 minutes tenter d'aborder ce que nous avons couvert en une journée à Bruxelles. Aussi, je vous conseille de consulter notre site www.eih-eu.eu. Vous y trouverez de nombreux sujets que nous allons traiter ensemble et des réponses aux questions que vous pouvez vouloir me poser.

Commençons par reconnaître un fait : il est vrai que l'Europe qui, elle, n'est pas centenaire se fait des cheveux blancs ! Ainsi, les changements profonds de la structure de nos populations en Europe conduisent l'agenda européen à placer les évolutions et les tendances démographiques en toute première place.

Le nouveau Parlement et la Commission devront s'attendre à ce que soient étudiés et débattus les impacts économiques et sociaux créés par ces évolutions démographiques. On constate deux faits majeurs dans l'Union Européenne : un accroissement inégalement réparti de la population des Etats membres, et un vieillissement important de leur population mais dont le rythme connaît des différences d'un Etat membre à l'autre.

Je vais vous donner quelques chiffres mais agissant comme observateur et n'étant ni membre de la Commission ni du Parlement je renverrai ceux, intéressés par les statistiques européennes et qui ne trouveraient pas satisfaction dans mes réponses, à nous demander les références des nombreux rapports fournis par l'Union Européenne ou par l'O.C.D.E.

Selon EUROSTAT, Office statistique de la Commission, la population de l'Europe de 495 millions de personnes au 1^{er} janvier 2008 devrait atteindre plus de 520 millions en 2035. Selon ces projections, en 2060 la population britannique deviendrait la plus importante avec 77 millions devant la France à 72 millions et l'Allemagne à 71 millions.

Les pays qui connaîtront l'accroissement le plus important de leur population sont Chypre avec + 66 %, l'Irlande + 53 % et le Luxembourg + 52 %, bien entendu il faut tenir compte des valeurs absolues auxquelles s'appliquent ces pourcentages, néanmoins de tels accroissements ne seront pas sans conséquences pour les pays concernés.

Les problèmes auxquels l'UE est confrontée sont de plusieurs ordres : le vieillissement des populations dont nous avons parlé, le faible taux de fécondité dans certains Etats membres et les taux élevés de chômage qui risquent de perdurer dans plusieurs Etats membres.

EUROSTAT prévoit une diminution du nombre de naissances en Europe sur la période 2008-2060, une augmentation significative des personnes âgées de 65 à 80 ans, cette catégorie passant de 17 % à 30 % de la population. L'agence prévoit également qu'il y aura, en 2060, 3 fois plus de personnes de 80 ans et au-delà. Ceci entraînera un renversement de la pyramide des âges (augmentation des âgés et diminution des jeunes).

Cela veut dire aussi que le phénomène que nous commençons de connaître d'une insuffisance d'actifs par rapport aux retraités va s'accroître de façon douloureuse si nous n'anticipons pas les modifications et adaptations de nos régles et de nos structures organisationnelles.

C'est vous dire combien vos réflexions autour de "Silver Economy et Habitat" revêtent un intérêt primordial ; autant que toutes les pistes à suivre pour passer d'une santé contrainte par les coûts financiers à une santé globale, levier d'une nouvelle croissance, contributive à l'économie générale et à l'emploi.

Les changements de paradigmes que nous anticipons devront remplacer bon nombre de dépenses par des coûts qui pour une grande part seront des investissements sur lesquels en retour des économies réelles pourront être attendus sur le moyen/long terme.

Les nouvelles technologies, la connaissance génomique, les nouvelles thérapies cellulaires, les nanothérapies, le numérique, bref un nombre incroyable d'outils nouveaux nous permettent d'entrevoir des bouleversements considérables dans l'organisation et la gestion de notre santé avec l'arrivée de nouveaux acteurs, de nouveaux métiers et de nouveaux emplois.

Les intervenants à Bruxelles, représentant les Etats membres commencent à considérer sérieusement la possibilité d'envisager et de dynamiser ces mutations.

Pour ceux qui sont intéressés, l'EIH travaille sur le projet de programmation d'un colloque en 2015 sur le thème : "Global health : an opportunity for economic growth in Europe".

Dans une décennie ou deux le secteur Santé pourrait être l'un des plus porteurs de croissance en Europe.

L'approche du vieillissement, ou, je préfère, "le mieux et bien vieillir" devrait être un exemple pour des dépenses envisagées comme des investissements porteurs de retours positifs d'économies dans des délais relativement rapides. L'adaptation des habitations des personnes âgées vivant seules, induisent des coûts modérés qui uniquement sur la réduction

des chutes et des fractures potentielles représentent un confort et une sécurité pour les individus et des économies réelles pour la collectivité. Le retour sur investissement peut être assez rapide. Encore une fois l'objectif n'est pas de devenir centenaire, mais de vieillir le plus longtemps possible en relative bonne santé tout en ne coûtant pas trop cher à la collectivité.

Ce sont nos derniers temps de vie qui coûtent financièrement à la collectivité. Agir pour éliminer ou retarder la dégradation physique et la dépendance, c'est donner du bien être aux âgés en fin de vie et alléger la charge financière de la collectivité.

Pour l'instant l'UE ne peut prétendre sur ces sujets mettre en place des directives transposables par les Etats membres qui restent responsables de leurs financements sociaux. Par contre les responsables européens sont convaincus du rôle que l'Europe peut et doit jouer pour stimuler, rapprocher l'évolution des nouvelles stratégies et les stimuler. C'est dans cette optique que se situe notre action ; nous pensons qu'en faisant travailler ensemble sur ces thèmes environ une douzaine d'Etats membres, en les aidant à partager les diagnostics, à échanger leurs visions et leurs stratégies, nous pouvons accélérer les évolutions positives nécessaires au redressement de nos économies et à l'amélioration de la santé des citoyens européens tout au long de leur vie.



Magdalena MACHALSKA

Vice-Présidente de l'Association des Institutions Paritaires Européennes (AEIP)

L'AEIP est régie par les conventions collectives établies par les partenaires sociaux et les syndicats des employeurs. Les institutions paritaires se basent sur 3 principales valeurs : la solidarité, le but non lucratif et la transparence.

En Europe, il n'existe pas un seul système de santé mais 28. Ils sont établis par les Etats membres en fonction du contexte culturel et socio-économique. Tous les systèmes de santé en Europe tendent à être universels, c'est-à-dire qu'ils essaient de couvrir 100 % de leur population.

Le système de santé en Europe est classifié en fonction de 2 principaux modèles : les modèles BEVERIDGIEN et BISMARCKIEN.

Le système BEVERIDGIEN est anglais à l'origine. Il est conduit par le gouvernement et a une mission de service public.

Le modèle BISMARCKIEN est allemand et basé sur le principe assurantiel. Il est géré par les partenaires sociaux et les syndicats des employeurs. Dans ce modèle, la prestation de service est mixte, c'est-à-dire publique et privée. Bien qu'il y ait 28 systèmes de santé différents, la tendance est de les classer selon ces 2 principaux modèles. Toutefois, le financement des systèmes de santé en Europe est principalement public : 55 % est public, 25 % est privé, sauf pour la Suisse et la Grèce où, comme aux Etats-Unis, la part du privé est importante.

Bien que les systèmes de santé soient différents, les enjeux restent les mêmes à savoir : le vieillissement de la population et la part contributive dans le système de protection sociale et de santé.

Avec le vieillissement de la population, le ratio de dépendance démographique va doubler d'ici 2050. Un autre ratio important pour la pérennité des systèmes de protection sociale est le ratio de dépendance économique. Il s'agit du rapport entre le nombre de personnes retraitées ou au chômage et le nombre d'actifs.

Les chercheurs ont précisé que si le ratio de dépendance économique augmente jusqu'à 59 %, il sera possible d'assurer le système de protection sociale. Toutefois, si cette valeur est dépassée, la situation sera très difficile. Aussi, l'UE a lancé la stratégie « Europe 2020 » qui prévoit d'augmenter le nombre de personnes actives pour permettre de garantir le système de protection sociale.

Voici quelques chiffres issus du livre blanc sur les retraites qui a été publié par la Commission en août 2012. On constate la diminution de la population active et aussi l'augmentation de la population âgée de 55 ans et plus, qui arrivera d'ici 2060, à 152,6 millions d'individus.

Comment l'UE agit-elle pour soutenir les Etats membres dans leur gestion de leur système de santé ainsi que l'accès équitable aux soins de santé ?

Plusieurs directives et règlements ont été déployés mais en raison du principe de solidarité, la marche de manœuvre de l'UE dans ces domaines est fortement réduite.

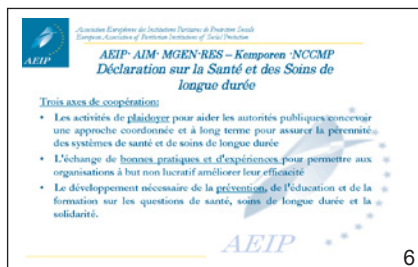
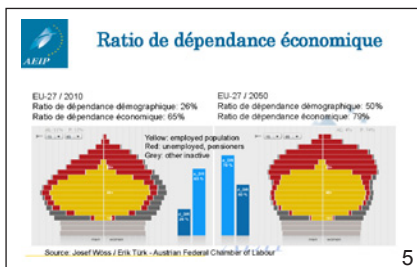
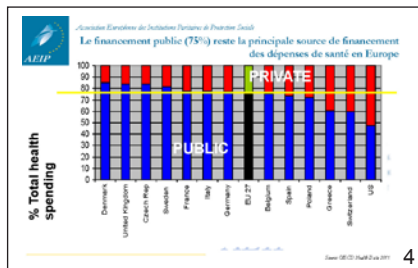
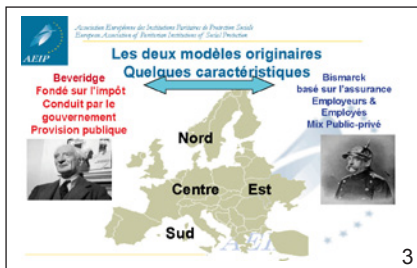
Le dialogue social européen permet aux partenaires sociaux d'établir la loi par le biais d'accords, cette dernière étant ensuite transposée au niveau national.

- Un instrument financier appelé le Fonds Social Européen (FSE) a également été mis en place ainsi que la méthode ouverte de coordination (MOC) qui permet aux Etats membres de comparer les bonnes pratiques engagées en matière de protection sociale.

- La stratégie de Lisbonne a été introduite en 2010. Il s'agit d'un mécanisme volontaire de coordination de surveillance qui permet aux Etats membres de comparer les bonnes pratiques en fonction des indicateurs établis. Elle reprend l'essentiel de la méthode ouverte de coordination.

Au mois de juin, la Commission Européenne produit des rapports communs qui reprennent l'évaluation de la situation au sein des Etats membres en fonction des indicateurs ainsi que des fiches pays qui comprennent des recommandations spécifiques à chacun.

En dehors de l'UE, notamment avec le Japon et les Etats-Unis, un accord a été signé l'année dernière suite à un colloque organisé à Bruxelles pour obtenir le soutien des acteurs publics dans le développement des approches coordonnées, des échanges de bonnes pratiques mais aussi des actions en matière de prévention de l'éducation. Cette déclaration constitue un cadre commun d'actions qui est en train de se mettre en place.



Pr Jean François DARTIGUES

Epidémiologiste, Professeur de Santé Publique à l'INSERM

L'originalité de nos recherches porte sur les conséquences du vieillissement en particulier en matière de santé et de dépendance.

Il ne faut pas attendre qu'il y ait un recours aux soins et aux aides pour s'en préoccuper.

Il est important aujourd'hui de contribuer à déculpabiliser nos sociétés par rapport au vieillissement. Monsieur Mesuré a commencé à déculpabiliser en montrant que finalement, même au stade de dépendance, le vieillissement pouvait être une chance pour nos sociétés dans la mesure où il va déboucher sur des emplois non dé-localisables. Ce point est essentiel car le vieillissement des plus de 65 ans nous fait peur.

Pourquoi la prévention marche-t-elle chez les vieux ? Pourquoi je préfère dire « les vieux » ? Parce que c'est la même chose que lorsqu'on dit « les jeunes », il n'y a aucune connotation péjorative au fait d'être vieux par rapport à un jeune, il s'agit juste de deux étapes de la vie.

C'est à cette étape de la vie que la prévention marche le mieux parce que les risques sont à la porte : un accident vasculaire cérébral, une maladie d'Alzheimer ou une maladie chronique. Ce risque, c'est assurément demain que vous l'aurez mais vous pouvez l'éviter si vous faites une action de prévention.

En revanche, quand on est plus jeune, en dehors des accidents de la route bien-sûr, ce risque est plus éloigné et on n'y pense même pas. On espère que la société aura fait des progrès.

Les actions de prévention dans le vieillissement ont un effet positif immédiat en termes de bonheur et de joie de vivre ; les personnes âgées se sentent mieux tout de suite.

Ces deux éléments essentiels expliquent pourquoi la prévention est plus qu'efficace. Des épidémiologistes américains ont été les premiers à travailler là-dessus. Dans une bourgade appelée Framingham dans le Massachussets, ils ont étudié et publié très récemment, des recherches sur l'évolution de l'apparition de la maladie d'Alzheimer :

- 6 000 à 7 000 personnes suivies depuis 1948.
- en premier lieu, les personnes de 45 ans et plus,
- ensuite leurs enfants et leurs petits-enfants.

Ils ont démontré que : le risque de souffrir de la maladie d'Alzheimer en 1970 était plus élevé qu'en 1980 à âge égal (+ 17 %), beaucoup plus élevé qu'en 1990 (+ 32 %) et encore plus que celui de 2000 (+ 42 %).

Cela signifie que la maladie d'Alzheimer recule à âge égal et qu'elle arrive plus tard dans la vie.

Ces éléments ont été confirmés en Europe, à Rotterdam, en Suède et en France dans notre région.

Il existe un gain considérable, notamment dans les populations les plus défavorisées. Par exemple, chez les agriculteurs qui dans les années 1950 et jusque dans les années 80 ne disposaient que de peu confort dans leur habitat, l'amélioration constatée avoisine les 50 %.

La prévention marche et il faut la développer ; elle est basée sur des principes très simples :

- 1/ faire réaliser des contrôles réguliers par son médecin traitant.
- 2/ respecter une alimentation équilibrée ; les suppléments alimentaires ne sont pas indispensables.
- 3/ pratiquer une activité physique régulière.

Tant pour l'alimentation que pour l'activité physique, il faut choisir à la carte et ne pas s'imposer de sport tous les jours par exemple.

La règle essentielle repose sur la déculpabilisation, c'est-à-dire le plaisir et la joie de vivre, c'est ce qu'on appelle le principe du NEUSCH.

Un autre principe essentiel concerne les activités stimulantes : il faut toujours choisir une activité qui fasse plaisir.

Le dernier point essentiel qui ne se décrète pas toujours, se rapporte à l'équilibre affectif ; or à un âge avancé on peut se retrouver isolé pour des raisons indépendantes de sa volonté.

En résumé, il suffit de très peu : « Déculpabiliser le fait que les gens soient âgés et promouvoir le plaisir et la joie de vivre. »

Les nouvelles technologies, l'habitat, la politique de la ville doivent aller dans ce sens. Nous avons beaucoup de chance à Bordeaux car c'est effectivement ce qui se passe. La politique de la ville est essentielle pour promouvoir ce type d'action de prévention.

Pr Thierry DANTOINE

Professeur de g rontologie, CHU de Limoges

La connaissance sur le vieillissement a consid rablement progress  au cours des 30 derni res ann es. Nous disposons aujourd'hui de cl s pour pr venir le vieillissement qui en fonction des pathologies auquel il est associ , peut induire la d pendance et la perte d'autonomie.

A Limoges, nous pouvons anticiper ces probl matiques avant que la d pendance n'arrive. Par une  valuation pr alable et des interventions   domicile, nous pouvons pr venir la perte d'autonomie et favoriser le maintien   domicile des personnes.

Les probl matiques de l'habitat doivent  tre trait es   travers un enjeu majeur : la chute du sujet  g .

Le sujet  g  a des risques de chute d cupl s par rapport   un sujet plus jeune. Ce probl me peut  tre trait  par la pr vention en pr conisant une activit  physique et une alimentation  quilibr e mais  galement en r alisant une simulation   domicile ; ce sont des petites choses qui se r v lent tr s efficaces.

En Limousin, nous avons exp riment  la domotique gr ce   des partenariats avec les  tablissements LEGRAND, la Caisse des D p ts et les acteurs locaux. Il s'agissait d'appr cier l'impact sur le maintien   domicile, des nouvelles technologies de l'habitat, et notamment de la domotique.

Les unit s de pr vention de suivi et d'analyse du vieillissement ont une mission de sant  publique. Nous proposons   toute personne de plus de 65 ans ayant plus de deux maladies conjointes de r aliser un bilan de sant  et d'autonomie   domicile. Nous leur proposons  galement de les suivre et de participer   des  tudes en rapport aux chutes et   la domotique.

Avec ces structures qui sont maintenant g n ralis es et p rennis es sur tout le territoire du Limousin, les personnes  g es peuvent disposer de bilans exhaustifs et  tre suivies. Nous r coltons ainsi de plus en plus de donn es qui vont nous permettre de comprendre comment  volue le risque de perte d'autonomie chez les sujets  g s qui vivent   domicile.

L' tude effectu e en Corr ze il y a 3 ans, a permis d' valuer l'impact de la domotique et de la t l assistance sur le risque de chute : moins 40 % de chutes courantes et moins 19 % des hospitalisations pour chute.

Gr ce   cette analyse, m dico- conomique, nous avons pu constater qu'en d ployant ces outils, directement accessibles par la population,

nous avons un retour sur investissement très court (17 mois).

En matière de Silver Economie, se pose la question de l'accessibilité à ces outils en fonction de la solvabilité des populations car cette solution a un coût variant de 10 à 35 € par mois.

En Limousin, il existe une forte proportion de personnes en difficultés financières ; il faut donc garder à l'esprit l'impact médico-économique, voire économique au sens large, et informer les décideurs des modalités pour mettre en place ces actions de prévention.

Le suivi exhaustif à domicile comporte un coût initial en termes de santé publique. Il nécessite beaucoup de coordination. Il est aussi important d'y réfléchir avec les différents acteurs car il ne s'agit pas seulement d'une médicalisation du vieillissement ; les recommandations des unités de prévention portent aussi sur l'orientation vers des associations ou des clubs pour les activités sociales qui permettent de bénéficier d'une resocialisation.

On peut aller très loin dans la prévention de l'intégration du vieillissement dans la vie de la cité.

Lorsque nos équipes sont intervenues dans la ville de Limoges, les unités de prévention ont indiqué que des personnes très âgées reprenaient le trolley. Cependant, il s'est avéré que les conducteurs démarraient trop vite. Nous avons donc dû former les conducteurs du trolley de Limoges pour qu'ils vérifient que les personnes étaient déjà installées avant de démarrer.

Cette initiative en Limousin a permis aussi d'envisager d'adapter l'habitat d'emblée au vieillissement neurosensoriel (problèmes de mobilité, de vue, d'équilibre) et à la question du bien-être.

Il est important par exemple d'avoir un espace dédié à la lecture avec une luminosité adaptée.

A ce titre, avec les architectes présents ici, DOM'AULIM et la Caisse des Dépôts, nous avons imaginé un habitat adapté aux personnes plutôt fragiles. Nous les suivons depuis 3 ans, sans grande intervention en dehors du domicile.

Pour concevoir un habitat adaptable, connectable avec les nouvelles technologies, l'architecture doit être ajustée. Outre la mobilité à l'intérieur de l'habitat, elle doit prendre en compte, la communication et l'intégration progressive des besoins en termes de santé et de médicalisation jusque la télésurveillance des polyopathologies chroniques avec l'appui du médecin généraliste et de l'infirmière libérale.

Sophie TIANO

Adjointe au Directeur régional Aquitaine de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)

La CDC est un investisseur long terme au service de l'intérêt général et du développement économique. Son action est très large. Cette « vieille dame de 200 ans » a su s'adapter aux enjeux de la société. Le vieillissement est un enjeu économique et sociétal majeur sur lequel la CDC intervient déjà. Au-delà du panorama des interventions de notre groupe, la place du groupe CDC par rapport à cette problématique était à préciser.

Les 3 principaux enjeux du vieillissement sont :

- 1/ Le modèle financier. *Comment sauvegarder le modèle social des retraites qui est fondé sur la répartition ? Comment peut-on aider à mobiliser le patrimoine financier et immobilier des personnes âgées pour qu'ils puissent vivre sereinement leur vieillesse ?*
- 2/ La transformation de la société. *Comment aider à transformer l'environnement social, c'est-à-dire les villes, le logement, les services de proximités ?* La CDC est déjà présente sur ce champ.
- 3/ La cohésion sociale. Aujourd'hui, certaines personnes âgées bénéficient de la solidarité nationale alors que d'autres, plus aisées financièrement peuvent se payer des nouveaux services. Sans compter les personnes dans la catégorie intermédiaire qui vont devoir également accéder à des nouveaux services leur permettant de mieux vivre leur vieillesse.

La vieillesse n'est pas uniquement la dépendance.

Aussi, il convient de savoir *comment bien vieillir et comment accompagner ce bien vieillir ?*

Le vieillissement de la population est une opportunité en termes de marché mais exprime surtout deux types de besoin.

Comment arriver à prévenir l'isolement, la rupture du lien social et la dépendance. Comment parvenir à maintenir un niveau de vie suffisant des personnes âgées pour faire face à la dépendance ou l'accès aux logements spécialisés lorsqu'elles en ont besoin ?

Pour faire face à ces besoins liés à la dépendance, la CDC vient de lancer un fonds viager intermédié pour moderniser le viager. Cette offre est destinée aux particuliers et a été dotée par la CDC qui a également sollicité d'autres investisseurs. Elle a pour objectif de pallier à la baisse des revenus des personnes âgées tout en favorisant leur maintien à domicile et ce sans léser leurs descendants puisque ces derniers auront une option de rachat.

Dans un premier temps, ce fonds sera expérimenté dans certaines régions. Nous espérons qu'il va dynamiser le marché du viager intermédiaire.

La CDC intervient essentiellement dans l'habitat et a un rôle historique dans le logement social, à travers notamment le financement des EHPAD et des foyers logements.

L'enjeu est le développement du logement adapté.

Enfin, nous soutenons la Silver Economie au travers de la Banque Publique d'Investissements (BPI).



Dr Nicolas BRUGÈRE

*Adjoint au Maire de Bordeaux en charge de la santé et des seniors,
Président du CCAS de Bordeaux*

Bordeaux est une ville en pleine dynamique et Monsieur le Maire Alain Juppé, également Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB), souhaite une ville millionnaire en 2030 pour donner une dimension européenne à la cité.

Aujourd'hui, 240 000 personnes vivent à Bordeaux et parmi elles 48 000 personnes sont âgées de 60 ans et plus. D'ailleurs, je pense que le critère 60 ans n'est pas justifié car nous sommes encore jeunes à cet âge. Le critère européen de base du vieillissement devrait passer à 65 ans.

En 2020, 55 000 personnes auront 60 ans et plus et en 2030, elles représenteront un tiers de la population, soit 100 000 personnes pour 300 000 habitants.

Aujourd'hui à Bordeaux, 92 % des personnes de 85 ans vivent à domicile, 70 % de celles qui ont 90 ans également, et 60 % des personnes de 95 ans habitent encore dans leur logement. C'est un mythe de penser que toutes ces personnes vivent en établissement car elles vivent à domicile.

A Bordeaux comme en Europe, il y a de plus en plus de centenaires : il y en avait 8 en 1980, elles sont 80 aujourd'hui et dans 30 ans elles seront 800. Actuellement à Bordeaux, un centenaire sur deux vit à domicile.

Le sujet de la « Silver Economie et de l'Habitat » est donc plus que jamais d'actualité. Il est nécessaire d'adapter l'habitat aux personnes âgées aujourd'hui mais il faut également préparer l'avenir.

Qu'avons-nous comme outil ?

Nous avons mis en place le CLIC -Centre Local d'Information et de Communication- dont l'objectif est de renseigner les personnes elles-mêmes ou leur famille sur ce qui existe et ce qu'il convient de faire pour adapter leur domicile, etc... Le CLIC de Bordeaux effectue plus de 1 000 évaluations par an chez les personnes âgées. Un numéro vert pour les familles est également mis en service.

Le CLIC permet d'entrer dans une dynamique de prévention. 8 sites en France, dont la ville de Bordeaux, effectuent un travail national sur la prévention pour les personnes âgées de 75 ans et plus, et sur le repérage de l'entrée dans la dépendance.

Il s'agit de repérer les premiers signes du glissement de l'autonomie vers la dépendance. Nous sommes persuadés que ce sont les aides ménagères qui sont les plus aptes à faire cela. Il convient d'inventer 4 ou 5 indicateurs simples, reproductibles, fiables à partager avec toutes les aide-ménagères pour qu'elles puissent repérer les premiers signes de ce glissement chez la personne qu'elles suivent depuis des années. Cette prévention peut être aussi effectuée par d'autres citoyens comme la boulangère, le boucher, qui connaissent bien la personne âgée.

Il n'est donc pas nécessaire d'avoir recours systématiquement aux professionnels de santé. Il faut aller plus loin pour repérer les débuts de la dépendance avant de consulter les experts (médecins, gériatristes) afin de prendre en charge les personnes âgées de manière adaptée.

Du point de vue de l'habitat, il est très important de réaliser cette évaluation avec des ergothérapeutes à domicile pour déterminer ce qui fait obstacle. Par exemple, il pourra être nécessaire de supprimer ce tapis si joli au pied du lit mais qui donne tant de fractures du col du fémur. C'est de cette manière que nous ferons de la prévention concrète, au plus près de la réalité des personnes. Auparavant, dans nos résidences pour personnes âgées, des veilleurs de nuit avaient été embauchés mais il pouvait arriver que les locataires chutent la nuit et que les veilleurs ne s'en rendent pas compte. Nous avons donc insisté pour que les résidents disposent d'une téléassistance et bien qu'il y ait eu plusieurs chutes depuis l'an dernier, grâce à cet outil, les personnes ont pu prévenir et une intervention a pu avoir lieu immédiatement. J'aimerais aussi que la téléassistance permette d'échanger avec la personne et qu'une petite caméra permette de vérifier dans quel état est la personne souffrante.

Concernant le transport à Bordeaux, plusieurs entreprises ont essayé de monter un système de « vélo-taxi » mais culturellement ça ne marche pas.

Il s'agit donc de modifier le regard porté sur ce mode de transport pratique et accessible. Par ailleurs, une navette électrique circule dans Bordeaux pour les aînés et ils peuvent l'arrêter quand ils le souhaitent. Il faudrait développer ce genre de petit taxi qui permettrait aux personnes âgées de se rendre de leur domicile chez le médecin, au théâtre ou ailleurs et qu'il puisse les ramener chez elles. Il existe plein d'outils nouveaux à inventer pour l'avenir.

Bordeaux est membre du réseau « Villes-amies des Aînés ». Ce réseau a été lancé par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour réfléchir à 7 grands axes : l'urbanisme, les transports, l'habitat, la santé, le bien social, la culture et l'intégration des personnes âgées dans la ville.

L'objectif est d'observer ce qui se passe dans la ville, de repérer les lacunes et de travailler sur ces dernières. Toute la population est prise à témoin et pas uniquement les personnes âgées.

Des indicateurs sont définis et évalués par cycle de 5 ans afin d'apprécier les évolutions. D'autres grandes villes travaillent aussi sur ce point et cela permet de bénéficier d'échanges d'expériences.

Ce premier colloque autour de la « Silver Economie et de l'Habitat » est donc important car nous avons besoin de ce que vous faites pour adapter la ville au vieillissement de la population.



DISCUSSIONS

Q/ On a l'impression qu'on analyse de très près le vieux d'aujourd'hui mais je ne sais pas quel sera le vieux de demain. Quelle est la corrélation entre les nouvelles technologies et le vieux d'aujourd'hui et quelle sera-t-elle demain ?

R/ Par exemple, vous parliez tout à l'heure du « pousse-pousse bordelais » qui ne trouve pas son public. Par contre, les jeunes pratiquent beaucoup le co-voiturage et il est fort possible que le « pousse-pousse bordelais » fonctionne très bien demain.

Q/ Existe-t-il des études dans ce sens et comment peut-on considérer le vieux de demain ?

R/ Le vieux d'aujourd'hui à 70 ans a l'âge qu'avait le vieux hier (il y a 30 ans) à 60 ans. Et le vieux d'aujourd'hui à 85 ans a l'âge qu'avait le

vieux hier à 75 ans. C'est ce qu'on constate dans l'exercice quotidien de la médecine générale. Mais les scientifiques vont vous en dire plus.

Il est absolument essentiel de pouvoir s'adapter à chaque génération. Il existe des changements considérables dans chacune d'elles, et je pense par exemple à l'utilisation des nouvelles technologies (informatique, tablettes). C'est assez difficile de prévoir, les plaisirs et les loisirs sont complètement différents. En France, une grosse étude qui s'appelle « Constances » est en train de se mettre en place. Elle est menée avec l'assurance maladie et réunit 200 000 personnes de 18 à 69 ans. Un site de 10 000 personnes sur Bordeaux a été défini. Il s'agit à travers cette étude d'avoir une meilleure prévision sur les personnes qui ont 30 ans aujourd'hui et qui seront vieux dans 50 ans. En Angleterre, une étude comparable réunit 500 000 personnes et en Allemagne une autre étude suit 250 000 à 300 000 individus. Le but est de disposer d'une étude européenne pour répondre à ce type de question fondamentale.

Par ailleurs, les plus jeunes actuellement connaissent beaucoup mieux les conséquences de la dépendance et sont donc plus sensibilisés à la prévention que ne le sont les personnes âgées elles-mêmes. Il y a donc un enjeu d'information des populations pour ce qui est disponible à l'heure actuelle puisqu'on voit bien les difficultés que rencontrent les jeunes pour accompagner leur parent dépendant. Il existe aussi un intérêt de décroïsonner. A l'université de Limoges, une chaire d'excellence sur « autonomie et santé » où sont associés des médecins et des sociologues a été créée et une étude est en cours. L'approche des sociologues est très importante car cette question est pluridisciplinaire.

Aujourd'hui un enfant sur deux qui naît sera centenaire et pour bien vieillir la prévention doit commencer dès notre naissance. Les études effectuées ont montré que bien vieillir signifie prendre soin de chacun de nous, faire attention à son alimentation, pratiquer du sport. Il faudrait que certaines entreprises suppriment des parkings et créer des lieux sociaux. Ce qui me paraît d'ailleurs essentiel puisque certains salariés de grandes entreprises ne se connaissent même pas. La prévention doit être plus présente pour atteindre l'âge dit « de vieux » dans une bonne forme acquise par des comportements qui permettront d'éliminer le diabète, le cholestérol, etc. Cette dynamique de prévention va considérablement se développer à titre individuel mais aussi collectif.

Il n'y aura pas qu'un seul vieux demain, il y en aura plusieurs selon l'endroit où ils vivent. Ceux qui habiteront en milieu urbain n'auront pas les mêmes besoins que ceux qui logeront en milieu rural. De plus, il existe différentes catégories parmi les personnes âgées, par exemple nous avons classé celles qui sont indépendantes, robustes ou au contraire

fragilisées, dépendantes. D'où l'intérêt d'une approche territoriale qui cerne l'ensemble du contexte. Les besoins et les pratiques sont très hétérogènes. En milieu rural, les vieux vont continuer à conduire très tard, ce qui ne sera pas le cas en ville. Donc il s'agit d'un sujet complexe.

Rappelons que la prévention est prise en compte dans la déclaration européenne. Celle-ci n'est pas un coût, elle constitue un investissement. Ce message doit être clair pour tout le monde.

Q/ Quel éclairage économique à 30 ans peut-on donner ? Réfléchir à l'urbanisme, l'habitat et les services, oui mais dans quel cadre économique ? Quelles sont les réflexions sur ce point ? La notion de « retour sur investissement » signifie un profit peut-être alors qu'il est question je pense d'un retour vers moins de dépenses.

R/ Juste une précision sur le retour sur investissement, qui est comment faire des économies dans le système de la santé en investissant dans un autre domaine. Pour les finances publiques, cela vaut peut-être la peine d'investir sur des outils, des pratiques et de les valider auprès de la population afin qu'ils soient économiquement viables pour les acteurs qui vont les mettre à disposition. La difficulté dans la « Silver Economie » c'est qu'on a un besoin d'investissements d'abord initiés par le public pour avoir un relais d'autres structures économiques qui par la suite vont permettre à la société d'avoir une économie sur la santé et un bénéfice sur le bien-être, le maintien à domicile, plaisir, etc.

Q/ C'est-à-dire que ce n'est pas forcément celui qui va investir qui aura le retour sur investissement directement ?

R/ Si l'assurance maladie et les collectivités vont pouvoir avoir un moindre coût par le biais de la solidarité et qu'ensuite cela développe des emplois à côté, le bénéficiaire est global entre les différents acteurs. Cette question est difficile à appréhender.

TABLE RONDE 2

COMMENT AGIR ? QUELS SERVICES LOGEMENT FACE À CES ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES ?

- *S'interroger sur le bien être des locataires vieillissants et sur le « bien vieillir à domicile ».*
- *Inventer la future qualité de vie des seniors au sein du parc HLM et apporter des réponses par l'innovation servicielle et l'adaptation des constructions existantes ou lors de réhabilitations.*



Dr Philippe AILLÈRES

Directeur médical INTER MUTUELLES ASSISTANCE

Après une vingtaine d'années d'expérience au SAMU et une vingtaine d'années comme patron des urgences à l'hôpital St-Joseph, j'ai intégré le groupe INTER MUTUELLES ASSISTANCE en 2012. Pour répondre à la question des urgences et de l'hôpital, nous devons proposer des solutions pour le maintien à domicile : une patiente sur deux de plus de 75 ans qui est hospitalisée n'est plus malade, elle reste à l'hôpital parce qu'on ne peut pas la faire rentrer en sécurité chez elle.

La MAIF, la MACIF et la MATMUT sont aujourd'hui des actionnaires du groupe. Ensemble, elles ont souhaité construire une filiale qui, au-delà du remboursement du sinistre en numéraire, apporte des services au niveau national et européen.

Par exemple, il existe un centre de service à Nantes dédié à la télésurveillance des habitations par la vente de systèmes d'alarmes permettant de mobiliser des actions domotiques en fonction du problème rencontré.

Il existe également l'agence SERENA à Niort, qui apporte du service d'accompagnement pour les accidentés corporels graves. Il emploie des personnes spécialisées dans le conseil social, le conseil en économie familiale et des ergothérapeutes pour adapter le domicile suite à un handicap dû à un accident corporel.

Dans le même contexte, la filiale labélisée IMATECH est un service d'assistance multicanal qui effectue une veille par téléphone 24h/24 partout en France et en Europe. Ce service est constitué d'un réseau de personnes spécialisées dans les sinistres de l'habitation et des intervenants internationaux dans le champ médical.

Concernant l'autonomie, l'approche des mutualistes consiste à placer au centre, tous les intervenants habituels (médecins, infirmiers, kinés...), sans se substituer à eux, en leur apportant un soutien 24h/24. Cela permet d'intervenir sur la surveillance des maladies chroniques, sur l'évaluation et l'aménagement de l'habitat et le développement des liens sociaux.

Il est encore nécessaire d'améliorer la capacité à coordonner. Toutefois, le principal obstacle est lié aux questions de financement.

INTER MUTUELLES ASSISTANCE propose de la téléassistance médicalisée contenant tous les services que le groupe est capable de coordonner.

Nadia FRONTIGNY

Vice-Présidente ORANGE SANTE SERVICE

ORANGE s'est investie dans la Silver Economie en développant des services de communication hospitaliers spécifiques ou des services liés aux transactions médicales de tiers payant via par exemple la filiale ALMERYS. En travaillant sur la télésurveillance non intrusive de l'habitat, les expérimentations qui ont été menées furent très prometteuses tout comme la téléassistance, dont, paradoxalement, le déploiement tarde à se mettre en œuvre. A la suite de ces enseignements, ORANGE a pris conscience de la nécessité de développer et de déployer des nouveaux services liés aux besoins de la Silver Economie.

Dans ce cadre, ORANGE SANTE SERVICE a initié des travaux en 2013 auprès de Madame Delaunay qui était lors Ministre déléguée en charge des personnes âgées. En 2014, ce travail a été poursuivi dans les fédérations pour essayer d'avancer l'idée suivante : le vieillissement de la population change fondamentalement notre modèle social.

L'économie française va être fortement modifiée par les effets de la transition démographique, caractéristique des pays industrialisés. Aujourd'hui il est difficile d'en mesurer tous les impacts mais les plus évidents touchent en premier lieu le secteur de la santé.

L'ensemble du modèle social est en train de muter, ORANGE peut apporter son savoir-faire en matière de transformation numérique pour accompagner cette transition.

Cette nouvelle compétence a été proposée par ORANGE SANTE SERVICE au Ministère et au Conseil Régional, notamment par l'intermédiaire de Madame Solange Ménival. L'objectif est d'avoir une vision macroscopique. Il convient de s'approprier le vocabulaire de référence autour de « la personne âgée » inscrit dans la loi en cours de négociation et dans le contrat de la filière Silver Economie qui règle les relations entre l'Etat et l'ensemble de l'industrie.

L'important est de définir la notion « âge » à partir de la retraite. L'exemple de la retraite à 45 ans des militaires illustre cette problématique. En analysant cette question avec la mutuelle UNEO, il est apparu que la retraite est la période où le militaire change radicalement de vie. Il passe d'une vie très dynamique et sportive à une vie sédentaire ; c'est pourquoi ce moment est celui de tous les dangers. C'est donc bien au moment de la retraite que les choses se passent. On ne parle plus d'âge, celui-ci n'a plus réellement d'importance.

Voici donc les deux grandes idées posées par cet enseignement :

- La première est que lorsque l'on utilise le terme « âgé », la problématique est de savoir comment éviter la fragilité et la perte d'autonomie.
- La deuxième grande idée est qu'autour de la personne fragile il existe de grands acteurs : les institutions, les acteurs comme ORANGE en lien avec l'industrie du numérique, la domotique, l'immobilier et l'industrie de la nutrition mais aussi les acteurs financiers et ceux du monde assuranciel.

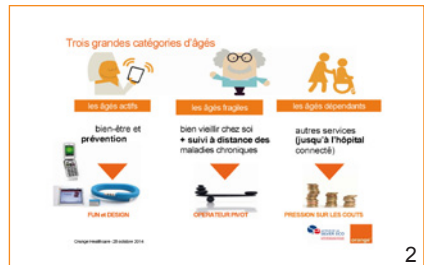
En conclusion, une grande transformation du modèle social est en train de se développer et celle-ci doit être menée avec une stratégie claire.

Il existe 4 grands acteurs autour de la fragilité qui doivent se coordonner : les institutionnels, les financeurs, les industriels et les acteurs métiers.

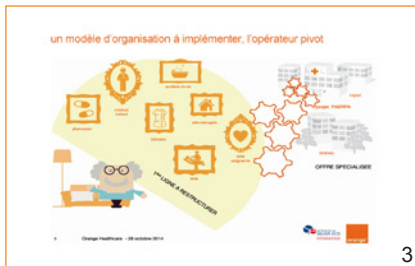
C'est dans le cadre de cette convergence que nous devons définir quels sont les services qui apportent du « mieux vieillir ». Alors, les financeurs pourront prendre en charge ces services et les industriels pourront les apporter.



1



2



3



4

François CORNUZ

Directeur Général de LOGÉVIE

Depuis plus de 50 ans, LOGÉVIE est une société HLM qui a intervenu dans la gestion et le développement d'une offre de logements pour les personnes âgées à travers environ 90 EHPAD répartis sur l'ensemble des territoires régionaux.

La modification du modèle économique impacte de plus en plus la conception de l'habitat notamment social. Dans ce cadre, trois points essentiels doivent être relevés :

- Le développement de la prévention pour être capables de s'adapter et d'offrir une démarche qui répond aux nouveaux besoins sociétaux.
- L'affirmation d'une réelle volonté politique pour préparer cette évolution afin de développer une offre de logements et de services compatibles avec les capacités financières des populations actuelles et futures.
- Un accompagnement politique de cette démarche notamment pour une reconfiguration réglementaire des systèmes de financement, permettant l'accès à un service adapté pour des populations qui en auront de plus en plus besoin.
- Le troisième point concerne l'introduction d'un projet économique et social dans la conception et l'adaptabilité de l'habitat.

Pour répondre à cette problématique, LOGÉVIE réalise des résidences inter-générationnelles thématiques permettant de créer du lien social. A travers ce type de modèle, l'objectif est de créer la notion d'échanges et de partages du savoir entre les générations.

Nous sommes dans un schéma relativement positif car les différentes idées permettent d'enrichir la réflexion mais il est désormais nécessaire de les concrétiser par les résultats en oeuvrant notamment pour l'adaptation des logements.

Par exemple, DOMOFRANCE a travaillé sur une résidence neuve avec la société VIVALIB. Deux appartements adaptés ont été créés et permettent aux personnes de pouvoir rester le plus longtemps possible dans leur logement.

Il est fondamental d'intégrer, dans notre offre de logements pour les personnes âgées, cette notion d'adaptabilité.

D'autres démarches sont aussi à mettre en œuvre ou à renforcer, comme les établissements spécifiques que sont les EHPAD.

Pour finir, il est important d'arrêter « l'inflation réglementaire » car pour pouvoir avancer, il est nécessaire que les sociétés telles que LOGÉVIE, aient le temps et les moyens adaptés pour créer et mettre en œuvre ce qui est initialement projeté.



Guillaume STAUB

Directeur du développement AMELIS, groupe SODEXO

AMELIS née en 2002 est une société spécialisée dans l'aide et le maintien à domicile pour les personnes âgées dépendantes. Depuis 2012, la société est une filiale du groupe SODEXO connu en matière de restauration collective depuis plus de 40 ans.

SODEXO s'intéresse au secteur de l'aide au maintien à domicile et œuvre pour offrir une certaine qualité de vie. La restauration collective représente 96 % de son chiffre d'affaires.

*Comment accompagner ses clients de la naissance jusqu'à la fin de vie ?
Comment apporter des services de qualité tout au long de la vie, que ce soit à domicile ou au travail ?*

La pérennité d'AMELIS est liée au choix de départ consistant à avoir un positionnement de spécialiste dans le secteur du maintien à domicile pour personnes dépendantes. Avec 21 secteurs différents : maintien à domicile, garde d'enfants, soutien scolaire, etc., les services à la personne sont très larges. Le choix d'AMELIS a été de se positionner dans un seul domaine, ce qui a permis depuis 10 ans, de développer une offre à destination des personnes âgées et dépendantes (moyenne d'âge de 84 ans).

AMELIS propose des auxiliaires de vie pour des personnes qui ont besoin d'être aidées dans des gestes de la vie quotidienne. Leurs missions sont l'aide au lever, à la toilette mais aussi le ménage et le repassage. Ces deux dernières missions sont d'ailleurs, les premiers signes de perte d'autonomie des personnes âgées. Elles permettent de créer de l'habitude et de la confiance entre l'auxiliaire de vie et la personne âgée ; ce sont des facteurs essentiels.

Le terme d' « accompagnement » est plus adapté que celui de « maintien »

à domicile car l'objectif est d'entrer dans une démarche collaborative plutôt que de faire à la place de la personne. Une auxiliaire de vie peut soigner et accompagner la personne au quotidien. C'est essentiel pour rester chez soi dans les meilleures conditions et faire en sorte que la vie se passe bien le plus longtemps possible.

Ces métiers sont donc amenés à évoluer. L'objectif est de décloisonner le domicile et l'hôpital, de travailler avec des partenaires, que ce soient des infirmières, des partenaires sociaux ou des acteurs médicaux, pour pouvoir apporter un service de qualité.

Demain, les auxiliaires de vie auront besoin de recevoir plus de formations.

C'est pour cela qu'AMELIS a construit un modèle autour d'une accompagnatrice référente unique de la famille. En amont, elle doit effectuer une évaluation multidimensionnelle des besoins.

Elle travaille en coordination avec le pôle gérontologique du CCAS mais aussi l'ergothérapeute pour adapter l'habitat afin que la personne soit en sécurité chez elle le plus longtemps possible.

Le secteur du « maintien à domicile » est extrêmement atomisé et il doit se structurer, se professionnaliser. Il nécessite de grandes qualités humaines et en tant qu'employeur nous devons accompagner et apporter de la formation.

Il est nécessaire de travailler dans un esprit de partenariat pour pouvoir proposer des services performants et de qualité aux personnes qui le souhaitent.



Julien PHILIPOT

Président Directeur Général de DOMICIL +

La société DOMICIL+ a été créée en 2007 après la mise en place du plan Borloo qui a largement contribué au développement d'une filière spécifique liée aux métiers de service à la personne.

J'interviens également en tant que trésorier du GESP (Groupement des Entreprises de Service à la Personne) représentant 200 adhérents en France ; ce groupement a pour objectif de défendre les intérêts économiques des entreprises intervenant dans les différents secteurs serviciels dédiés à la personne.

DOMICIL+ est une entreprise qui se développe sur le territoire national avec une présence dans 7 départements. Elle fait intervenir près de 350 intervenants chaque semaine auprès de 1000 bénéficiaires. L'activité globale représente environ 22 000 heures de prestations par mois. Les personnes peuvent bénéficier des aides financières telles que l'APA (Aides Personnalisées d'Autonomie), ou encore du concours des caisses de retraites, des mutuelles et des complémentaires. La reconnaissance et le développement des entreprises de service à la personne sont liées à la qualité de service proposée dont la maîtrise porte sur la réponse à 4 besoins essentiels : la réactivité, la disponibilité, la régularité et la proximité.

Afin de proposer et maintenir une qualité de service optimale, DOMICIL+ s'investit également dans les nouvelles technologies comme par exemple, le développement d'un système de télépointage et d'alertes d'absence qui permet de gérer les imprévus en temps réel sans compromettre les besoins des clients.

En conclusion, des solutions répondent déjà aux problématiques posées par la Silver Economie et l'Habitat comme par exemple la téléassistance, la domotique, la connectivité des logements.

Malgré tout, des freins sont toujours présents pour une entreprise classique car c'est un marché dans lequel les investissements sont difficiles à réaliser et les enjeux politiques et associatifs importants.

La multiplicité des acteurs complexifie les choses et le secteur reste encore fragile car les marges économiques sont faibles. Un grand nombre de structures sont dans une situation difficile alors que le potentiel de développement de la filière est très important.

Le principal enjeu pour les entreprises d'aide à domicile reste la maîtrise des coûts et l'avenir du secteur sera certainement lié à l'introduction de nouvelles technologies permettant d'en réduire l'impact, comme la robotisation par exemple.

- Créé en Avril 2007
 - Présent sur 7 départements (66,31,81,47,33,38,42)
 - + de 1000 bénéficiaires
 - 350 intervenants dont 40 en Gironde
 - 22 000 heures de prestations par mois

11 **ANS** **DE** **QUALITÉ**

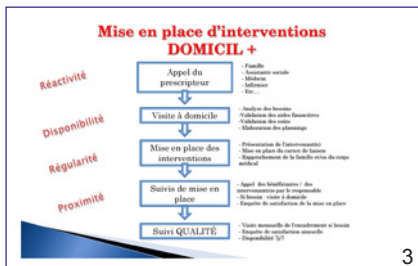
Notre métier : l'aide à domicile

Les Aides Financières

- Le Conseil Général
 APA
 PCH
- Les Caisses de Retraites
 CARSAT
 RSI
 CNRACL
 CNMSS
- CPAM
- MUTUELLES
- Sortir + (anciennement)

Domicil+ accompagne dans le montage et le suivi du dossier administratif

2



Dr Aurélie LAFARGUE

Gériatre, Praticien hospitalier - Pôle gériatrique, CHU de Bordeaux

Dans le cadre du projet « télémédecine » porté par le Professeur Nathalie Salles, le pôle gériatrique du CHU de Bordeaux a effectué de septembre 2012 à octobre 2013, une étude sur la téléconsultation concernant le domaine des plaies chroniques et escarres dans 4 EHPAD de Gironde et 2 en Dordogne.

Ce projet a été en grande partie financé par l'ARS Aquitaine, TELESANTE Aquitaine et par le CHU de Bordeaux.

La demande d'une consultation émanait du médecin traitant et il était nécessaire que le patient ou son représentant légal donne son accord pour participer à cette télécommunication.

L'équipe pluridisciplinaire était composée d'une gériatre avec une infirmière spécialisée dans la prise en charge des plaies et escarres, d'un ergothérapeute, d'une diététicienne et d'une secrétaire.

70 téléconsultations ont été reprises dans l'étude. Chaque téléconsultation durait en moyenne 1 heure.

Les premiers résultats ont montré que les besoins portaient sur de

l'assistance directe pour les infirmières notamment pour la gestion des plaies et plus précisément la découpe de plaies qui reste très angoissante pour elles. La formation à distance mise en place a été très appréciée et les infirmières ont gagné en autonomie dans ce type de soin.

L'argument économique est également à prendre en compte. Par exemple, un pansement qui coûtait 34,52 € par semaine pour le patient est passé à 14 € à l'inclusion du projet lors de la dernière consultation. Ceci s'explique par la diminution de la fréquence des changements de pansements. Avant la téléassistance, ils étaient fréquemment changés mais pas forcément de manière judicieuse.

La prise en charge d'un patient est globale. La notion antalgique était mal assimilée avant le début de la téléconsultation. A la première téléconsultation, nous avons 75 patients qui avaient des douleurs alors qu'à la fin de l'étude, nous n'en avons plus que 22.

Cette étude a permis de développer un nouveau projet qui sera mis en place début novembre 2014 et qui va inclure 58 EHPAD. Il sera toujours financé par l'ARS, TELESANTE Aquitaine et le CHU de Bordeaux.

Pour cette nouvelle étude, 4 thématiques ont été choisies : le domaine des plaies chroniques a été conservé avec les escarres et les ulcères, les domaines des soins palliatifs, de la démarche éthique et de l'accompagnement en fin de vie ont été ajoutés ainsi que les troubles du comportement chez les patients déments et les pathologies psychiatriques.

TELEMEDICINE et PERSONNES AGEES

Professeur SALLES Nathalie
Docteur LAFARGUE Aurélie

Pôle de Gériatrie Clinique
PESSAC - CHU de Bordeaux

1

TELEMEDICINE - L'EXPERIENCE AQUITAINE

2012 : dispositif de téléconsultation - thème : « Plaies chroniques »

- 6 EHPAD requérant (Gironde et Dordogne)
 - Demande réalisée par le médecin traitant
- Experts requis : équipe multidisciplinaire du pôle de gérontologie du CHU de Bordeaux (X. Arnoz)

Premiers résultats

- Assistance en direct dans le soin des IDE -> formation à distance
- Patient restant dans son lieu de vie
- Prise en charge globale gériatrique

70 % d'avis en face-à-face évités

2

TELEMEDICINE - PROJET 2014-2015

Déploiement du dispositif TLM Aquitaine

- ➡ Plateforme régionale de télé-médecine (financement ARS - PRT)
- ➡ Elargissement du programme des téléconsultations à 58 EHPAD en Gironde (équipement financé par l'ARS - PRT et PAERPA)
- ➡ 4 thématiques ciblées par les médecins traitants :
 - Plaies chroniques (escarres, ulcère de jambe, etc.)
 - Soins palliatifs, fin de vie et démarche éthique
 - Troubles du comportement chez les patients déments
 - Pathologies psychiatriques

3

Mireille DUCARRE-DUBOUIS

Directrice du Département services aux clients, OPAC du Rhône

L'OPAC du Rhône gère 42 000 logements sur le département du Rhône.

En tant que bailleurs, nous nous sommes interrogés sur la question des services, qui redimensionne nos missions, nos pratiques et également le modèle économique qui y est associé.

Notre entrée a été le vieillissement puisque les plus de 65 ans représentent plus de 24 % des locataires et 9% des demandes de logements.

C'est une problématique importante à prendre en compte et c'est pourquoi depuis 15 ans, un plan stratégique de vieillissement sur le logement est suivi par l'OPAC du Rhône. La première réponse apportée passe par l'adaptation des logements et ensuite par le développement d'une offre nouvelle adaptée et la recherche de solutions innovantes. L'OPAC intervient également sur les problématiques de proximité et d'écoute à travers la dimension des services.

Ce plan stratégique s'inscrit dans une vision globale, transversale et partenariale.

Il est nécessaire d'avoir des réseaux structurés et de pouvoir construire un modèle économique qui puisse répondre aux enjeux et aux défis de la transition démographique.

Nous avons déterminé 3 objectifs à ce plan :

- Le premier est le comment « bien vieillir » à domicile.
- Le second est le maintien du lien social qui est un facteur essentiel de prévention.
- Le troisième porte sur l'expérimentation des nouvelles technologies qui représente un levier supplémentaire pour travailler sur la notion du lien social. Il s'agit de développer le principe de la communauté via ces nouvelles technologies.

Une des forces de l'OPAC du Rhône est de pouvoir s'appuyer sur ses agents de proximité. Au-delà du nettoyage, de l'entretien, des espaces collectifs, il fallait les former à la question du vieillissement.

Concernant l'adaptation des logements dans le parc existant, 150 logements par an sont équipés dont une partie est financée sur les fonds propres de l'OPAC.

Sous l'impulsion du Conseil Général du Rhône, nous avons travaillé sur un référentiel qui s'inscrit dans la charte de l'OMS, « Ville amie des aînés ».

Dorénavant, l'ensemble de nos programmes neufs comprend systématiquement 20 % de logements adaptés au vieillissement.

L'Opac du Rhône

www.opacduRhone.fr

Office Public de l'Habitat
42 000 logements soit environ 90 000 habitants
950 collaborateurs dont 320 gardiens
Siège - 3 territoires - 18 agences



Aménagement
ZAC
renouvellement urbain
éco-quartiers

Service
Convention d'Utilité Sociale
Démarche d'Amélioration du
Service au Client
Charte Rhône + Vivre chez soi
Parcours résidentiel
Logement adapté
Projet Host

Construction
BBC,
localité et accession sociale

65 ans et + 24%
des locataires
(moyenne nationale)

06/01/2013 **JFAC** 1

Une augmentation constante des seniors



24% des titulaires de bail ont plus de 65 ans, soit 8 086 locataires.

301 personnes âgées de plus de 65 ans ont obtenu un logement de l'Opac du Rhône soit 9% des attributions.

1 904 seniors de 65 ans et plus ont adressé une demande de logement à l'Opac du Rhône, soit 9% de la demande.

06/01/2013 **JFAC** 2

Un plan stratégique d'accompagnement du vieillissement

au travers d'actions structurées et innovantes.

La proximité et l'écoute

L'adaptation des logements

LE PARCOURS RESIDENTIEL DES PERSONNES AGÉES AVEC L'OPAC DU RHÔNE : UNE RÉPONSE ÉVOLUTIVE

La recherche de solutions innovantes

Le développement d'une offre nouvelle adaptée

La production de résidences spécialisées

06/01/2013 **JFAC** 3

Ecoute et proximité pour une réponse personnalisée

- 16 agences,
- 700 salariés sur le terrain dont
- 350 agents de résidences
- 30 conseillers sociaux




06/01/2013 **JFAC** 4

Adaptation des logements

- 1 M /an
- 1500 logements adaptés (150 par an en moyenne)
- Ecoute, diagnostic, concertation
- Entreprises labellisées




06/01/2013 **JFAC** 5

Offre nouvelle adaptée Charte Rhône + Vivre chez soi

- Environnement de services "Age friendly"
- 20% des logements adaptés aux seniors
↳ Programmation 2011-2014: 550 appartements
- Opac du Rhône lauréat du prix CDC Vivre Ensemble aujourd'hui et demain pour la résidence Les Veloutiers

<http://www.prix-vivre-ensemble.fr>
<http://www.chone.fr>



06/01/2013 **JFAC** 6

Résidences dédiées aux seniors

- Partenariat avec les mairies et collectivités locales
- Concertation avec les futurs gestionnaires des structures
- EHPA, EHPAD, Foyers soles...
- 1680 logements / 37 résidences




06/01/2013 **JFAC** 7

Françoise ABRY

Responsable du projet HOST, OPAC du Rhône

Le projet européen HOST signifie en français "la technologie du numérique pour l'autonomie des seniors" dans le logement social.

Il a été coordonné par l'OPAC du Rhône et a été financé par « AMBIENT ASSISTED LIVING » qui soutient les initiatives pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées et le développement industriel européen au niveau du numérique.

Nous avons répondu à l'appel à projet numéro 3, qui visait à savoir comment rendre internet accessible aux personnes les plus âgées. L'objectif étant de soutenir le lien social, la solidarité entre les générations et prévenir l'isolement social qui est une cause importante de perte d'autonomie.

Ce projet a réuni un consortium d'une dizaine de partenaires (chercheurs en gérontechnologies, experts du numérique...), et 3 bailleurs sociaux représentatifs des différents modèles européens : l'OPAC du Rhône, une Fédération de coopératives italiennes de logement social et une structure équivalente à l'OPAC basée sur le comté de Nottingham en Grande-Bretagne.

Au démarrage, ce travail a impliqué une soixantaine de locataires, 20 dans chaque pays, qui étaient toutes des personnes volontaires âgées de 60 à 90 ans.

Nous avons recueilli leurs besoins et leurs attentes à partir de méthodes créatives, sans aucune technologie. Ensuite, nous avons regroupé les résultats en 4 catégories principales : l'organisation de la mémoire, la communication et le partage, l'alimentation et la cuisine, la santé.

Ce travail a duré un an. Lors de nos rencontres, nous avons amené progressivement des technologies et des supports. Les Anglais et les Italiens ont testé la télévision connectée ou l'ordinateur et les Français ont privilégié la tablette numérique. L'intérêt des personnes âgées pour le numérique est avéré notamment pour Internet.

A l'issue d'un an de travail, nous avons conçu deux applications prototypées :

- un support de lien social ; sorte de Facebook pour personnes âgées
- un outil d'organisation et de gestion pour les services.

Ces deux applications ont été ensuite expérimentées par 40 nouvelles personnes âgées, mais aussi par leurs proches et par une partie de leurs aides à domicile.

Au cours du projet, nous avons développé les usages, leur diversité et leurs évolutions ; l'application de lien social facilite l'accès à des ressources sur internet.

Compte tenu de la diversité des usages, il semble important de ne pas proposer des applications trop fermées ou réservées exclusivement aux seniors.

Cette méthode de conception est extrêmement intéressante pour travailler les conditions d'acceptation de nouveaux services, qu'elles soient pour des personnes âgées ou pour des professionnels.

En tant que bailleur social, le projet HOST, nous a permis d'avancer sur la question posée par l'utilisation d'internet dans la relation avec les clients mais aussi dans la relation de services de proximité qui est dans la culture de l'OPAC du Rhône.

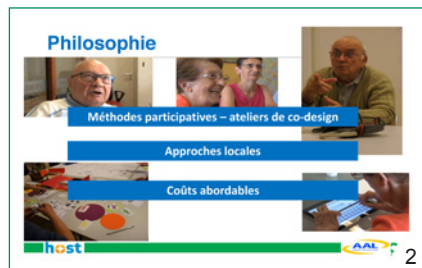
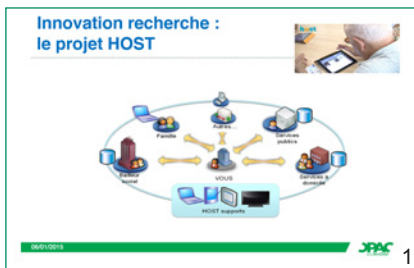


TABLE RONDE 3

QUELLES RÉPONSES HABITAT ? AVEC QUELLES OFFRES TECHNOLOGIQUES ?

- *Recherche, tant dans le domaine social, technique, architectural que financier permet d'augmenter le confort des seniors dans leur habitat.*
- *Comment à travers des solutions novatrices développer la filière Silver Economie ?*



Francine FORT

Directrice Générale d'Arc en Rêve

Bonjour, je suis très heureuse que le colloque « Silver Economie et Habitat » se tienne à Bordeaux et je remercie ALIANCE Territoires d'avoir choisi ce lieu et d'associer Arc en Rêve à cette réflexion partagée qui pose la question du renouvellement des formes d'habitat.

Arc en Rêve, c'est d'abord le projet de construire une culture architecturale et urbaine partagée avec le plus grand nombre. Ce projet s'organise autour d'expositions, conférences, animations avec les enfants, formations à l'attention des acteurs de l'aménagement et aussi des expérimentations sur le terrain pour être utile ici et maintenant. En effet, le travail culturel agit sur le temps long comme tout travail pédagogique. Cela peut prendre 10 à 20 ans et nous, nous sommes impatients. Nous avons en la matière de belles expériences réalisées avec DOMOFrance notamment pour la mise en œuvre de nouvelles formes d'habitat individuel. Ce projet faisait le pari qu'on pouvait avec des architectes concevoir et réaliser des projets entrant dans des budgets contraints et créer des habitations individuelles qui fabriquent aussi de l'urbanité. Le pari fut réussi et le projet a fait école sur le territoire bordelais et au-delà.

Le projet d'Arc en Rêve, donc, est centré sur la création architecturale contemporaine, l'architecture appréhendée au regard de sa vocation première qu'il ne faut jamais oublier : faire habiter l'Homme.

En ce sens, le colloque rejoint les préoccupations sociétales d'Arc en Rêve, centre d'architecture.

Le parti pris transversal de ce colloque qui réunit deux mondes, le monde de l'habitat et celui de la santé et de la gérontologie encore trop cloisonné tant du point de vue culturel, institutionnel ou territorial et des plus prometteurs. Partir de l'habitat pour penser au vieillissement, c'est d'une certaine manière construire une nouvelle représentation sociale de la vieillesse en valorisant l'autonomie des personnes âgées et leur pleine citoyenneté.

Aujourd'hui, les personnes âgées sont un produit financier. La plupart des institutions d'hébergement sont gérées par des groupes d'actionnaires, une multitude de petits actionnaires qui investissent dans des maisons de retraite. Je ne parle pas des opérateurs sociaux naturellement.

Ce colloque a l'ambition d'appréhender la question du vieillissement des populations comme un sujet de société.

Les vieux ne sont pas un simple objet d'intérêt, ce sont des personnes, les personnes que nous sommes, qui vieillissent, qui vieilliront encore longtemps. Ce sont des sujets, sujets de renouvellement de la conception du logement en mobilisant tous les acteurs, sujets d'inventions technologiques, industriels et architecturales, sujets de création de nouveaux savoirs, de nouveaux modes de production pour la réalisation de nouvelles formes d'habitat qui bénéficieront d'autant plus au bien-être des personnes âgées qu'elles seront également adaptées à tous.

Penser l'habitat en relation avec le vieillissement des populations passe naturellement par la conception de logements adaptables. Des logements adaptables donc avec des projets mettant l'accent sur l'accessibilité et surtout sur l'évolutivité en convoquant notamment les nouvelles technologies et la domotisation. Pour illustrer mon propos ; regardez cette photo. Nous sommes à Bordeaux et certains reconnaîtront cette image qui est la pièce maîtresse d'une maison très célèbre, une œuvre architecturale authentique, reconnue internationalement, créée par l'architecte Rem Koolhaas, en réponse à une commande extrêmement précise de ses clients, Monsieur et Madame Lemoine. Il s'agissait de créer une maison complexe qui offre un espace de liberté au père de famille prisonnier de son handicap : il était tétraplégique.

Cette maison ne ressemblait pas une maison d'handicapé. Il s'agit certes d'une maison extraordinaire mais c'est aussi une maison normale pour une famille normale avec le père, la mère et les trois enfants. Au-delà de la plateforme ascenseur, il y avait dans cette maison 3 escaliers très étroits en colimaçon empruntés journallement par les membres de la famille. La pièce centrale de la maison est cet élévateur sur lequel est installée au rez-de-chaussée la table de la cuisine. Lorsqu'elle s'élève à l'étage supérieur, elle devient la table de la salle à manger pour accueillir les invités.

Au dernier étage est situé le bureau de Monsieur. Cette pièce est à la fois une pièce mécanique et une pièce à vivre qui met toute l'architecture en mouvement. Bien-sûr, nous ne sommes pas dans le format d'un projet d'habitat social mais il y a beaucoup à apprendre de ce projet. De la même manière, les services publics de santé ont pu bénéficier et bénéficient encore des recherches extrêmement pointues développées dans l'aérospatial.

S'agissant d'habitat, puisque celui-ci est le sujet central d'aujourd'hui, je me permets d'insister sur la valeur ajoutée de l'architecture, qui ne se fait pas sans architecte. L'adaptation des habitations suppose généralement des interventions simples et pratiques pour vivre à domicile correctement. Mais elle ne règle pas tout car la qualité de l'environnement des services est essentielle. Concevoir des logements adaptables oui, mais pas

seulement. Habiter ce n'est pas seulement se loger. Cet objectif, de qualité d'usages spécifiquement soucieuse du vieillissement se joue aussi dans la chaîne des relations entre l'immeuble, la ville et les services. A cet égard, les formules mixtes d'habitat et services intergénérationnels sont très instructives.

Il existe aujourd'hui un large panel de concepts et d'appellations d'habitats intermédiaires : petites unités de vie, maisons d'accueil, papy loft, etc. La colocation n'est pas une pratique réservée aux étudiants puisque, de plus en plus, de personnes âgées s'organisent entre elles pour vivre en colocation. On connaît également le phénomène croissant de la colocation entre jeunes et anciens. Tout ça pour dire qu'il ne faut pas se limiter au T1 et T2 mais peut-être aller jusqu'au T3.

Il importe de ne pas considérer les personnes âgées comme une population spécifique. Il ne faut pas les catégoriser comme tel car la catégorisation, comme « jeunes », « vieux », « handicapés », « gens du voyage », etc., réduirait à néant la dimension stratégique et politique de l'habitat. Le bien vieillir en ville est en soit un projet sociétal qui implique les politiques urbaines de transport, de l'aménagement des espaces publics et de la mobilité.

Je voulais insister sur la problématique du vieillissement en termes de mobilité. La notion de confort du logement doit en effet s'élargir à celle de confort urbain. Je me permets de faire référence au chercheur Michel Teule qui a travaillé dans le cadre d'un programme de recherche sur l'habitat et le vieillissement et qui, à la question « *quelle pourrait-être la définition d'une politique d'aménagement prenant en compte le vieillissement de la population ?* » a répondu « certainement pas une politique qui ne s'occupe que des personnes âgées ».

Pour finir, je voudrais ajouter que si l'adaptation est a priori une action banale : *Pourquoi l'évolutivité est-elle toujours une bataille pour les maîtres d'ouvrages et les architectes ? Pourquoi les expérimentations validées par des décennies d'expériences ne se généralisent-elles pas ? Pourquoi faut-il encore se battre pour faire rentrer la lumière, bouger les cloisons, s'occuper des interstices, créer la pièce en plus, oser des espaces de partage ?* La défiance est rude dès qu'elle touche à l'esthétique du cadre de vie.

Pour avancer dans cette voie ouverte avec ce colloque aujourd'hui, nous ne pourrons pas faire l'économie de l'innovation réglementaire. Surtout, prenons garde à la production de nouveaux modèles avec les effets de normalisation regrettable que nous connaissons. La plupart des normes en matière de logement et d'espace public ont été pensées avec les

meilleures intentions du monde mais elles définissent le contraire de ce pourquoi elles ont été édictées. Oui, il est urgent d'inventer de nouvelles formes d'habitat en convoquant toutes les compétences et avec l'idée que des habitations pensées en fonction du vieillissement sont aussi des habitations dans lesquelles les enfants vivent. Il faut des formes d'habitats diversifiés car il y a autant de façon d'habiter que de personnes âgées.

Ce challenge peut être relevé à la condition que les opérateurs sociaux, les maîtres d'ouvrages privés, les constructeurs, les ingénieurs et les architectes travaillent la main dans la main dès l'amont et tout au long du projet. Sans oublier les politiques, naturellement, puisque j'ai parlé de réglementations et de normes et là, c'est le législateur qui est commandé.



Jean-Pierre VERSPIEREN

Président de DOM'AULIM

En 1949, à l'initiative de différents chefs d'entreprises du Limousin dont mon père Jean Verspieren, Président de LEGRAND, il a été décidé de la mise en place d'une contribution des entreprises pour loger leurs salariés. A cette date, a été constitué le CIL Habitat 1 % Limousin ainsi qu'une filiale destinée à construire des logements à loyer modéré. Progressivement, grâce aux financements versés par les entreprises, cette filiale s'est développée pour atteindre actuellement en Haute-Vienne plus de 2 000 logements répartis principalement sur Limoges et dans son agglomération.

Nos différentes fusions de nos structures CIL et des Chambres de commerce permettent aujourd'hui à ALIANCE Territoires de mettre plus de 50 000 logements à la disposition des salariés ainsi que des outils et des structures favorisant leur accession à la propriété. Nous parlons ainsi du parcours résidentiel mais depuis 1949, les normes de logement ont évolué ce qui permet d'être toujours en recherche d'innovation.

Actuellement un constat est réel : il est de notre responsabilité de réaliser des opérations maintenant les populations vieillissantes dans des logements adaptés à ce que nous appellerons le grand âge. Ces logements pourront être réservés aux anciens salariés mais aussi à titre de solidarité à d'autres demandeurs. C'est ainsi qu'à l'initiative de notre ancien Directeur Philippe Bassiri, la première résidence dépendance grand âge a été conçue en Haute-Vienne avec le partenariat du Professeur Dantoine ainsi que des spécialistes locaux en matière de gérontologie et bien-être.

de Jean-Marc Gabouty aujourd'hui Sénateur et alors Maire de Couzeix, commune limitrophe de Limoges et lieu d'implantation de cette résidence.

Bien évidemment, LEGRAND a été associé à ce projet sous la conduite de l'architecte Philippe Roche et des équipes de DOM'AULIM. En remerciement aux actions menées par mon père, le conseil d'administration de notre société m'a proposé de donner son nom à cette résidence. C'est ce projet qui va vous être présenté. Aujourd'hui, en collaboration avec les mêmes professionnels, nous étudions la création de la première résidence intergénérationnelle en centre-ville.

Cette intervention est suivie par la projection du film de témoignages « la résidence Jean VERSPIEREN » de la société DOM'AULIM représentée par son Président M. Jean-Pierre Verspieren et son Directeur Général M. Philippe Blety.



Irène SABAROTS

Ingénieur, chargée d'études DOMOFrance

En 2011, quand nous avons lancé cette opération, nous étions en pleine prise de conscience de l'urgence de faire et dans la nécessité d'intervenir dans le parc existant. C'est là que va se jouer l'enjeu du maintien à domicile. Le cahier des charges du logement adapté évolutif VIVALIB nous est apparu redoutable d'efficacité de par son approche pluridisciplinaire, puisqu'il fait intervenir bien en amont les industriels, mais aussi par sa dimension technologique et communicante.

Notre rôle de bailleur a été de positionner le logement dans son environnement de proximité avec les collectivités et les services d'aide à la personne, en travaillant sur l'approche parties communes (les halls, les espaces extérieurs). Il ne fallait plus que les résidents soient confinés à domicile et qu'ils appréhendent de sortir du logement pour se confronter à l'extérieur. Nous avons passé beaucoup de temps aussi avec VIVALIB pour constituer une équipe de maîtrise d'œuvre (architectes, bureaux d'études) et sélectionner les entreprises. VIVALIB a été vraiment force de pédagogie dans ce projet.

Sous l'impulsion de la maîtrise d'ouvrage et des collectivités, demain, ce sont les entreprises, les équipes d'architectes et les maîtres d'œuvres qui vont de par leur savoir-faire et leur capacité d'adaptation et d'innovation être les ambassadeurs de la Silver Economie.

Nous resterons toutefois vigilants à ce que la Silver Economie reste bien au service de l'humain et que ce ne soit pas une surenchère de technologies mercantiles. Pour DOMOFrance, le logement adapté évolutif est une des réponses que nous mettons en œuvre sur l'ensemble du parc. Nous avons de nombreux projets en cours. Il y a deux ans, nous avons livré ces 2 logements qui ont évolué technologiquement aussi. Nous allons livrer également d'ici la fin de l'année 4 logements sur Pessac Arago et nous avons dans nos cartons une dizaine de logements dont 4 qui se situent au sein d'une résidence intergénérationnelle à Cenon Palmer.

Notre partenariat s'inscrit sur le long terme. Nous travaillons sur la recherche de financements innovants, sur la mise en place d'un pool d'ingénierie pour reproduire cette expérience et avoir un effet de volume intéressant.



Muriel DUNOYER

Directrice de VIVALIB

Le grand écart qui nous reste à réaliser est celui de faire correspondre nos propositions à l'amplitude du besoin. Il s'agit de savoir comment travailler une expérimentation et le déploiement de cette innovation. Un certain nombre de partenaires de la région Aquitaine sont en train de travailler ce sujet avec nous. Cela suppose une synergie de tous les acteurs et c'est ce que nous appelons une « chaîne de la valeur ».

Un certain nombre de partenaires peuvent optimiser leurs procédures, réduire leurs coûts : les urgences, les services médicaux, les services à la personne fragiles. Vouloir inventer, mettre sur le marché et déployer ces solutions, cela implique de permettre à chacun de s'exprimer et de fédérer les énergies pour arriver à une solution qui répond à tous.

Dupliquer jusqu'où ? Nous sommes parvenus également à impliquer les financeurs. Avec un partenaire comme DOMOFrance, nous pouvons à partir de quelques expérimentations bâtir le modèle de déploiement. A titre indicatif, la solution que nous avons mise en œuvre a reçu en 2013, le Trophée du Grand Age pour bien vivre et bien vieillir chez soi. Elle a été acceptée l'année dernière en Hollande où nous réalisons 500 appartements sur la ville de Rotterdam, 200 sur la ville de La Haye. Elle a également été adoptée depuis 48 heures à Düsseldorf.

Je pense que nous avons beaucoup à apprendre des anglo-saxons mais que notre énergie bordelaise saura trouver le lien entre convivialité, plaisir des résidents dans les appartements et notre capacité économique à faire de nos intentions des business models.

A titre indicatif, en France 1 % du parc est adapté, contre 10 % en Europe et entre 14 et 16 % au Benelux. Les Hollandais ont choisi un modèle collectif qui ne fonctionne pas. Ils ont décentralisé les responsabilités du gouvernement central vers les villes en prétextant que celles-ci doivent proposer un parcours résidentiel proportionnel au taux de vieillissement de la population.

Le rôle d'une société comme la nôtre est de mettre à disposition des acteurs territoriaux, les modèles travaillés dans les pays limitrophes afin que tous puissent en bénéficier.

Ces interventions sont suivies de la projection du film « Les logements adaptés » par la société DOMOFRANCE.



Valérie BARLOIS-LEROUX

Directrice développement commercial, DV CONSTRUCTION

Notre projet AMAZA propose une offre de logements sociaux évolutifs, intergénérationnels et adaptés aux seniors autonomes qui relèvent des GIR 5 et GIR 6.

Le projet est né de 2 convictions :

- 1/ L'habitat est au cœur des problématiques à la fois économique, sociale et sociétale du vieillissement.
- 2/ Le logement occupe aujourd'hui une part essentielle dans la qualité de vie et le confort au moment de la retraite car l'allongement de la durée de vie permet d'avoir plus de temps libre dans son domicile.

Au-delà des informations d'ordres sociologiques, démographiques et médicales, nous avons considéré que le bien-être dans le logement, l'accompagnement et l'encouragement du maintien à domicile était de notre responsabilité sociale.

Nous avons réalisé une cinquantaine de logements en banlieue toulousaine. Ces logements étaient constitués en partie de T2 et de T3, de petites maisons individuelles de plain-pied avec un jardin, d'un petit

collectif en R+1, avec une salle commune dédiée à cette résidence. Nous avons également proposé un certain nombre d'adaptations que nous avons ensuite souhaité approfondir.

Pour développer ce projet, nous avons associé des experts extérieurs notamment un ergothérapeute mais aussi notre Directeur technique habitat et le Directeur des achats spécialisés pour la dimension économique puisqu'il s'agit de logements sociaux et qu'il est nécessaire de rester dans des niveaux de loyers éligibles à ces financements.

A partir du cahier des charges de l'opération réalisée, nous avons repensé l'intérieur du logement pour tenir compte des troubles d'une personne de 60 ans et plus ; que ce soit des troubles de préhension, visuels, articulaires ou auditifs.

Au-delà de la norme PMR – personne à mobilité réduite – pour chaque pièce du logement nous avons recherché une réponse préventive en terme de confort d'usage et de sécurité de la personne. Nous avons également mené cette démarche sur les parties communes du logement. Au final, nous avons établi une liste de 180 critères d'adaptation à prendre en compte pour rendre le logement à la fois sécurisé et confortable pour la personne qui l'occupe.

Fort de ces 180 critères et toujours dans une logique technique et économique, nous avons conçu avec l'ergothérapeute 3 packs :

- Le premier concerne les adaptations que nous devons faire a minima, si nous voulons réellement garantir la qualité d'usage et la sécurité de la personne qui y réside.
- Le deuxième se rapporte à des adaptations un peu moins indispensables qui apportent cependant du confort et permettent d'éviter les sources d'accidents domestiques dans le logement.
- Le troisième pack correspond à des adaptations qui ne sont pas essentielles dans la prise en charge, même si elles gardent un impact de confort sécuritaire.

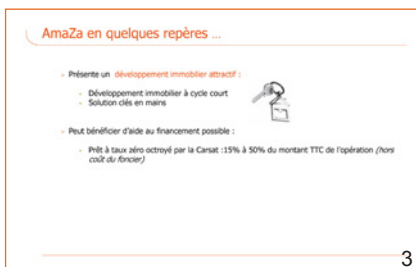
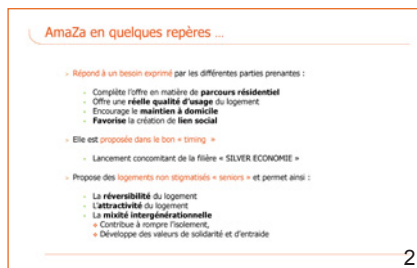
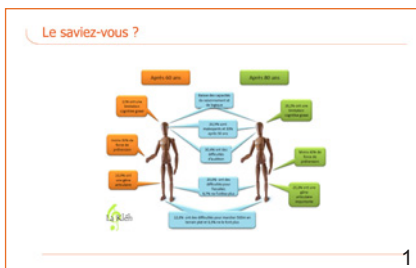
Ensuite, nous avons interrogé 600 personnes âgées de 60 ans et plus appartenant à notre public cible : les retraités autonomes. Après leur avoir présenté l'opération développée, nous avons recueilli leurs réactions. Nous nous sommes donc nourris des retours d'informations et de leurs attentes. Nous nous sommes rendus compte qu'il manquait un maillon dans le parcours résidentiel à travers l'offre proposée.

En effet, entre la résidence occupée lorsqu'on est actif et les établissements spécialisés (maison de retraites ou autres), il n'existe pas vraiment d'offre de logement alternative.

Le projet AMAZA vient compléter le parcours résidentiel et offre une vraie qualité d'usage du logement. Il favorise le maintien à domicile et la création du lien social. Il s'avère qu'on n'a pas envie quand on est autonome d'investir une résidence qui est trop stigmatisée senior.

L'idée a été de faire évoluer ce concept vers une résidence intergénérationnelle. Les logements non stigmatisés vont permettre la réversibilité du logement en limitant les frais inhérents liés à la remise aux normes de l'appartement.

Le projet AMAZA est éligible à un prêt à taux zéro (PTZ) octroyé par la CARSAT.



Laurent POULON

Directeur, DV CONSTRUCTION

Pourquoi est né le projet AMAZA ? La première raison est d'ordre plutôt moral. Il s'agit de savoir comment maintenir à domicile le plus longtemps possible les personnes à revenu modeste. Le revenu moyen de la retraite en Gironde est environ de 1 100 € par mois. Il faut donc pouvoir loger ces personnes dans de bonnes conditions et cela se fera toujours par l'intermédiaire des bailleurs sociaux. Des acteurs sont très investis, comme LOGÉVIE.

Nous devons produire du logement senior de qualité mais accessible au plus grand nombre.

La France est un pays très peu dense avec 100 habitants au km². Bordeaux et Toulouse font partie des villes les moins denses d'Europe par comparaison à la Hollande où la densité est de 400 habitants au km² voire même jusqu'à 1 000 habitants au km² dans les banlieues d'Amsterdam et Rotterdam.

En France, nos anciens n'habitent donc pas forcément en centre-ville, ils habitent dans des bourgs avoisinants, à 20 ou 30 kilomètres. De plus en Gironde, la distance domicile/travail a énormément augmenté et les personnes qui se situent en périphérie de la CUB vont y rester et il est nécessaire de leur offrir des logements qui soient adaptés.

Les seniors n'ont pas besoin de logements qui leur rappellent leur âge. C'est pourquoi nous avons travaillé sur la réversibilité, la flexibilité et la modularité des logements. C'est discret, un peu comme la maison Gigogne. Vous pouvez avoir une extension qui intéresse les enfants, les aidants, le grand-père, etc. Il est important que ça soit subtil et discret, il ne faut pas que ça soit immédiatement visible.

Il est vrai que les différents packs et les différentes solutions ont un coût. La réversibilité a un coût car le logement n'est pas conçu de la même manière. Nous avons beaucoup travaillé avec les architectes sur cette dimension. Nos clients doivent être capables d'accepter ce surcoût, de l'ordre de 3 à 5 %.

Le pôle de gérontologie de Toulouse a réalisé une étude qui démontre que « plus on garde la personne à domicile longtemps plus elle sera en bonne santé ».

Notre rôle sociétal est de faire des logements qui s'adaptent à l'évolution cognitive et physique des personnes. Il faut s'adapter à la personne et c'est là notre philosophie.

Olivier DESBRÉE

Directeur Général adjoint d'I.G.C.

La maison Gigogne répond à toutes les étapes de la vie. Nous sommes constructeurs de maisons individuelles et notre rôle est de concevoir, réaliser et commercialiser des maisons personnalisées pour les particuliers.

Proposer une évolution dans l'usage de la maison nous semble beaucoup plus accessible. Nous avons peut-être des ambitions plus restreintes mais cela nous permet de répondre à des besoins beaucoup plus larges.

La maison Gigogne reste le principe d'adjonction de surfaces complémentaires ré-affectables, nous pouvons également le faire sur une maison à étage à condition de prévoir des endroits spécifiques dans la perspective d'une évolution. Ce logement n'est pas forcément une maison de campagne.

Il existe deux approches économiques du coût financier. Si on adjoint 25 % de surface en plus, le surcoût est d'approximativement de 20 %.

Un certain nombre d'éléments dans la maison Gigogne sont issus de recherches menées depuis 4 ans sur notre plateforme expérimentale. Ces recherches se rapportent au confort. Nous avons réalisé des recherches sur l'apport de lumière naturelle. Ce dernier est source de bien-être, il permet de visualiser les contrastes beaucoup plus facilement. Réfléchir la conception est un préalable nécessaire mais non suffisant. C'est la somme des recherches qui fait que la maison est adaptée à ses habitants.

En raison d'une contrainte réglementaire - relative à l'indication de consommation donnée aux habitants - nous avons réussi à effectuer une mesure de consommation qui a permis d'intégrer la domotique et de parler de « bénéfice client ».

Le bénéfice client porte sur la possibilité de piloter ses ouvrants, tempérer l'éclairage, etc. Il s'agit d'un prérequis pour les futurs usages de la domotique, comme par exemple se raccorder demain à une plateforme de téléassistance qui permet l'adaptation au vieillissement. Les coûts supplémentaires représentent 3 à 4 %.

Il a fallu aussi motoriser les volets roulants, aujourd'hui, nous le faisons en masse sur l'ensemble de nos constructions. Bien sûr, cela représente un coût pour le particulier mais nous avons constaté que c'était acceptable par le marché.

Pour compenser ce surcoût, nous avons recherché des économies par ailleurs.

Faire des économies c'est bien faire notre travail, c'est-à-dire bien acheter, bien étudier l'orientation des maisons sur un terrain, bien travailler avec la réglementation thermique pour éviter de poser de la sur isolation là où il ce n'est pas nécessaire par exemple.

Cette intervention est suivie de la projection du film « La maison Gigogne » du groupe IGC, représenté par son Directeur Général adjoint M. Olivier Desbrée.



Olivier VALLÉE

Directeur Marketing France, LEGRAND SA

On a commencé à s'intéresser au sujet du vieillissement il y a environ 10 ans. La Creuse est le département le plus âgé de France. Le Conseil Général de la Creuse nous a sollicités pour faire une expérimentation. L'objectif était de déterminer les risques auxquels la personne était exposée dans les périodes où elle est seule chez elle. On pense souvent que le logement est un endroit où nous sommes en sécurité mais il y a plus d'accidents à la maison qu'en dehors de celle-ci. Il s'agissait également de savoir comment les nouvelles technologies pouvaient en premier lieu sécuriser les personnes puis faciliter leur vie quotidienne.

Cette expérimentation a montré que le premier problème à traiter sur la sécurité à domicile concerne les chutes. Il s'avère que les chutes tuent 3 fois plus que les accidents de la route. Les chutes représentent quasiment 10 000 décès par an et la principale cause de ces accidents et le trajet lit-toilettes. Ce trajet est souvent fait dans l'urgence et dans des logements encombrés. La première solution domotique est très basique et consiste à automatiser l'éclairage entre le lit et les toilettes. La personne va pouvoir tout de suite effectuer son repère d'équilibre et visualiser les obstacles.

Nous devons aussi parler de la surveillance du gaz, de l'incendie. Aujourd'hui, une solution domotique basique peut permettre de couper le gaz et d'alerter un plateau de téléassistance pour porter secours à la personne. Il y a donc une logique d'installer des automatismes qui vont se déclencher sans que cela soit un acte volontaire de la personne. C'est en quelque sorte une sécurisation forcée mais qui est nécessaire.

Nous posons également des capteurs, la technologie en propose aujourd'hui des dizaines et bon nombre d'entre eux sont développés pour l'automobile. Les capteurs permettent de détecter la fumée et de mesurer la température dans un logement. Par exemple, nous pourrions appeler le résident pour lui demander de fermer ses ouvrants, s'hydrater, etc.

A propos du coût, aujourd'hui sur les 3 départements du Limousin, plus de 1 000 logements sont équipés de packs domotiques. Ces équipements n'ont pas été achetés par les personnes, ils sont loués mensuellement au travers d'un forfait de services qui comprend l'installation des produits, la maintenance et le service de raccordement à une plateforme.

Le simple fait de pouvoir mensualiser cet équipement permet de l'englober dans une contribution de l'APA. D'ailleurs dans la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement, les aides techniques deviennent officiellement éligibles à l'APA. En Limousin et plus récemment en Loir-et-Cher, le forfait de services revient environ à 30 € par mois pour la personne. Toutefois si celle-ci souhaitait casser des murs et effectuer des travaux, nous serions sur des solutions plus coûteuses.

Le pack domotique s'installe en une demi-journée, donc peut intrusif en terme de travaux et d'intervention à domicile. La réversibilité est là puisque ce sont des technologies sans fil. Le défi industriel est d'être capable de les installer dans n'importe quel type d'habitat

Par comparaison, il convient de rapprocher ce coût du prix d'une hospitalisation suite à une chute estimé à 8 000 €. La technologie de prévention est justifiée par l'économie réalisée. Le problème aujourd'hui est que celui qui paie l'équipement de prévention n'est pas celui qui fait l'économie.



Jean Pierre MAHÉ

Directeur du développement du pôle logement social, EIFFAGE CONSTRUCTION ET IMMOBILIER

EIFFAGE a construit une offre qui va du logement des étudiants aux jeunes actifs et jusqu'à l'habitat des personnes âgées dépendantes. Toute cette offre vise à proposer des concepts de logements économiques très orientés vers le social où le prix est maîtrisé. Nous avons développé en interne un certain nombre de produits (logements pour étudiants, jeunes actifs, logements classiques, EHPAD).

Sur le créneau des logements des seniors nous avons constaté, notamment au cours d'une étude réalisée en 2009 et 2010, qu'il s'agissait d'un sujet très difficile. En effet, le logement senior pouvait être constitué d'une simple adaptation PMR – personne à mobilité réduite – mais également une surenchère d'équipements technologiques, pas toujours bien pensés.

Après avoir testé un certain nombre de solutions, y compris des résidences seniors privées ou semi-privées, fin 2010, nous avons rencontré VIVALIB et avons estimé qu'il était très opportun de nous attacher son expertise. Nous avons signé un partenariat en septembre 2011.

Un an après, nous avons une vingtaine de logements, deux ans après nous avons 100 logements et 3 ans plus tard, 200 logements. L'année prochaine nous aurons dépassé les 300 à 400 logements équipés.

Le coût varie selon la taille des logements ou la taille de l'opération. Le prix de revient du logement vendu peut être majoré de 5 à 8 %.

Un cahier des charges définit l'adaptation du logement pour permettre de prévenir à toutes les déficiences de la personne et à la perte d'autonomie.

Notre partenaire est présent dès le moment où les architectes dessinent le logement voire même dès le choix de la parcelle. En effet, le cahier des charges précise que l'opération doit se situer dans un environnement qui soit accessible pour les personnes et à tous les services.

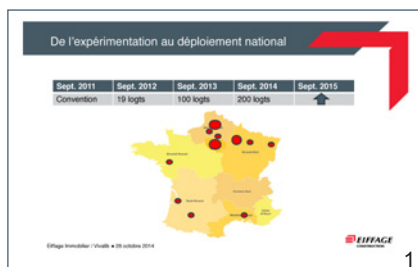
Nous y voyons 3 intérêts :

- 1/ Il répond à une attente des collectivités : le maintien à domicile des seniors le plus longtemps possible.
- 2/ Il concerne les bailleurs sociaux confrontés à la problématique du vieillissement des personnes dans un parc qui a été construit de 1950 à 1970, les résidents restant attachés à leur logement.
- 3/ Pour les investisseurs, il s'agit d'un investissement RSE. Sachant que la population des seniors augmente fortement, un investisseur avisé aura plus de chance de louer son logement.

Nous y retrouvons donc un intérêt dans toute la commercialité au sens large du terme et pas que pécuniaire auprès des élus, des bailleurs sociaux et aussi d'investisseurs.

Les premiers logements engagés fin 2012 ont été livrés au premier semestre 2014.

Nous observerons la livraison de cette première centaine de logements qui s'échelonne entre le premier semestre 2014 et le premier semestre 2015 et interrogerons ceux qui ont une lecture appropriée, c'est-à-dire les bailleurs sociaux.



De l'expérimentation au déploiement national

Quelle valeur ajoutée pour Eiffage Immobilier et quel intérêt pour ses clients historiques :

- Les collectivités locales
- Les bailleurs sociaux
- Les investisseurs privés

Eiffage Immobilier / Vallée • 20 octobre 2014

EIFFAGE

2

Thierry VALLÉE

Responsable prescriptions, HAGER SAS

En 2009, lorsque nous avons démarré la réflexion sur la domotique avec notre partenaire VIVALIB, celle-ci avait une connotation négative et on ne voyait pas trop l'intérêt pour les personnes âgées. On pensait qu'elle était coûteuse et qu'elle était réservée à une élite.

En conjuguant notre regard d'industriel portant sur la « fonction » et le « produit » et notre regard d'humain désireux d'apporter des solutions à la personne dans son environnement de vie, nous avons pu aborder différentes thématiques : assurer le confort de vie dans le logement, prévenir les risques domestiques, sécuriser le logement, apporter du lien social et faire des économies d'énergie.

Nous considérons aujourd'hui la domotique comme une aide et non comme une contrainte. Nous proposons des solutions et non plus des produits.

Au départ, notre réflexion portait sur une domotique adaptée aux personnes mais raisonnée en termes d'investissement budgétaire. Si une solution est trop chère, elle ne verra jamais le jour. Ce point faisait déjà partie du cahier des charges de VIVALIB qui avait déjà une vision de la duplication du concept.

Aujourd'hui, nous maîtrisons totalement l'aspect technique et économique. Nous avons des solutions, des besoins et des produits mais il faut évoquer

la mise en œuvre de ces produits.

Le coût de la domotique est double : le coût financier du produit mais aussi celui de sa mise en œuvre. Plus nous irons vers la massification de solutions technologiques, plus il sera nécessaire que les entreprises d'installations électriques qui sont parties prenantes de la Silver Economie, deviennent aussi des acteurs qui sachent maîtriser la technologie, le déploiement et la mise en œuvre des opérations.

En tant qu'acteur industriel, nous avons notre rôle à jouer ; celui d'accompagner les entreprises pour les former sur la technologie. Tout dernièrement, HAGER a proposé une formation destinée aux entreprises d'installations électriques pour identifier les besoins de leurs clients ou futurs clients seniors afin de leur proposer la bonne solution.

Les solutions électriques pour vivre chez soi plus longtemps

Notre vision :
Élaborer des solutions en collaboration avec nos clients pour leur faciliter la vie, dont l'Autonomie à Domicile, la performance énergétique, la e-mobilité et le design.

Notre histoire – un savoir faire :
Depuis plusieurs années, nous accompagnons des partenaires pour l'adaptation du logement aux conditions de vie de ses occupants.



1

Les solutions électriques pour vivre chez soi plus longtemps

Notre approche :
Un regard Humain avant d'être technologique

Augmenter le Confort de vie
Prévenir les risques domestiques
Sécuriser son environnement
Maintenir Le lien social
Accompagner les aidants
Réduire les dépenses




De l'intelligence dans le logement, c'est une réponse pour ces utilisateurs et/ou ces investisseurs.

2

Les solutions électriques pour vivre chez soi plus longtemps

Une solution domotique adaptée et raisonnée...

Utilisation fluide, non-dégradante
Privilège à son gré
Protections adéquates
Alertes à distance
Évolutions de demain



... un atout pour l'autonomie à domicile et plus, en habitat collectif ou individuel.

3

Les solutions électriques pour vivre chez soi plus longtemps

Des Besoins, des Solutions,

Des Femmes, des Hommes
Hager investit et produit en France



Hager Formation, partenaire du développement

4

Sébastien JUMEL

Directeur Général d'EDELIA, filiale d'EDF

Le sujet est analysé depuis le domaine de l'énergie qui, jusqu'à maintenant, n'avait pas examiné ces questions de la Silver Economie. Notre point de vue est une vision technologique qui essaie d'aller vers ce qui sera probablement la règle dans 5 ans.

Il existe certains mots que l'on doit placer dans les conférences comme le « big data », « les objets connectés ». L'équation d'un « objet connecté » est très simple. Par exemple, on prend une ampoule qui est un objet standard de la maison et une adresse IP. Il s'avère que demain tous les objets de la maison auront une adresse IP, c'est-à-dire qu'ils rentreront dans le monde d'internet. Cela aura des conséquences très importantes sur ce que l'on pourra faire avec ces objets et sur les datas que vont produire ces derniers. Ainsi, un objet et une adresse IP donneront un « objet connecté » et des usages nouveaux apparaîtront. L'adresse IP permet par exemple, l'ubiquité et nous pourrons demain agir sur ces objets n'importe où, même depuis notre smartphone. De plus, l'interface est simple et manipulable, il sera plus facile de régler les ampoules qui ne seront pas accessibles. Nous pourrons agir depuis le smartphone ou la tablette qui vont devenir des objets du quotidien. L'ordinateur classique est amené à disparaître et ne sera utilisé que dans le milieu professionnel.

Cette situation créera de nouveaux services qui pourront intéresser la Silver Economie. Elle donnera lieu également à des datas. Pour illustrer cela, je suis venu avec le thermostat NEST, très connu qui fait le buzz en ce moment, c'est un thermostat basique que personne ne comprend et qui est difficile à programmer. Il sera possible de programmer le thermostat à distance et comme le promet NEST, cela va surtout permettre de produire de la data et donner naissance à de nouveaux services, ce n'est pas de la science-fiction.

Etre capable de piloter des objets à distance est très simple et répandu. La révolution n'est pas technologique et la plupart des entreprises savent déjà le faire. EDELIA commercialise sur internet cette solution qui consiste à poser deux prises et à charger une application sur votre tablette ou sur votre smartphone pour pouvoir piloter n'importe quel équipement de la maison. Cette solution existe aussi avec des disjoncteurs communicants.

Des services vers les résidents émergent et nous commençons à leur donner les moyens de comprendre ce qui se passe chez eux en matière énergétique. Ils peuvent brancher, allumer, visualiser et comprendre comment leurs habitudes influent sur la consommation d'énergie. Parallèlement, nous constatons que des prestataires de services sont aussi consommateurs des

données qui vont apparaître avec ce système. Cela concerne les prestataires de services mais aussi les bailleurs qui vont gérer les alertes.

Aux Etats-Unis, des entreprises se spécialisent dans les alertes pour les logements sociaux non chauffés. La question est donc de savoir comment donner du sens à ces données et quels sont les acteurs qui vont pouvoir travailler avec. En effet, les data seront nombreuses, rapides et il sera nécessaire de savoir les traiter.

Le monde de l'énergie pourra produire un certain nombre de choses pour la Silver Economie.

Des objets connectés seront totalement dédiés à la Silver Economie, comme le font déjà les sociétés de téléassistance qui les utilisent de plus en plus, mais il coexistera d'autres univers de données. Par exemple, la balance WITHINGS est un objet connecté qui permet de suivre votre poids et votre rythme cardiaque mais aussi la température de la pièce, son taux de CO2, etc....

Cela représente tout une masse de données qui, lorsqu'elles seront analysées sous l'angle du vieillissement et de la Silver Economie, vont probablement donner envie à des sociétés de services de créer des produits destinés à la Silver Economie.

Vers une « smart énergie » ?

Colloque : « Silver Economie & Habitat »

edelia

28 octobre 2014

1

IoT : une équation simple mais redoutable

Un objet + Une adresse IP = Un objet connecté

Nouveaux services

Mobilité Interface simple

Data

edelia

2

Connecter les objets énergétiques ?

Un objet + Une adresse IP = Un objet connecté

Nouveaux services

Mobilité

Data

edelia

3

Les objets connectés rendent possibles des services simples pour la maîtrise de l'énergie électrique et le confort.

edelia

4

Les objets connectés rendent possibles également des services vers les bailleurs et les locataires.

Services vers le locataire

- BRANCHER, ALLUMER, VÉRIFIER


Services vers le bailleur

- Accès aux données de chauffage en un regard ou un clic pour une meilleure gestion de ses coûts
- Alertes SMS, mail de détection de fuites et d'occupation des consommations à la dérive
- Consultation des consommations au 100% du cycle et de la température de chauffage et l'occupation de votre appartement
- Gestion des paiements (relais en ligne) ou des paiements d'un 100% pour le bailleur
- Production de clés de répartition pour une répartition des consommations



edelia
UNIVERS 2014

Les données des objets connectés : des passerelles vers des services nouveaux ?



Quels nouveaux services ?

- Gestion d'énergie
- Programmation de la chaudière
- Sécurité
- ...

Autres données

- Point d'accès internet
- Téléviseur

Services complémentaires

- Bilan énergétique
- Conseils
- Aide à l'apprentissage

Utilisation des données par des tiers

- Mode anonyme
- Mode individuel
- Analyse et diagnostic
- Offres de services personnalisés de données

Quelles Données ?

- Température de l'appartement
- Heures de fonctionnement de la chaudière
- Présence dans le logement

edelia
UNIVERS 2014

Les objets de la maison seront tous connectés

La climatisation connectée



L'ampoule connectée



La cocotte connectée



La brosse à dents connectée



Le miroir connecté



Les WC connectés



La serrure connectée



Le thermostat connecté



L'air connecté



edelia
UNIVERS 2014

Il va falloir imaginer les services qui viendront du croisement des données de différents univers



UNIVERS ASSISTANCE ET SERVICE A LA PERSONNE

UNIVERS + ENERGIES

AUTRES UNIVERS DE DONNEES

edelia
UNIVERS 2014

Stéphane HIRSCHBERGER

Architecte, Président de l'école d'architecture de Bordeaux

Je suis présent en tant que Président de l'école d'architecture de Bordeaux mais aussi praticien.

Il est nécessaire de former les jeunes professionnels mais il est aussi indispensable de former ceux qui sont en activité sur ces questions.

Ce qui me frappe dans les interventions successives c'est qu'on parle du vieillissement comme des problèmes posés et des difficultés à résoudre. On a effectivement beaucoup entendu le mot « solution » ou « difficulté » comme si, et c'est vrai, le vieillissement créait des difficultés.

Mais on pourrait se dire également que celui-ci crée de l'épanouissement, qu'il correspond à un moment de sagesse et qu'on a envie de développer un nouveau rapport avec son environnement, sa matière et l'extérieur. L'automne de sa vie représente les dernières choses que l'on va ressentir, les derniers espaces dans lequel on va vivre. Aussi, au-delà des difficultés à résoudre et de la facilitation de la vie, le vieillissement est également une thématique de production d'architectures spécifiques. Les personnes âgées peuvent nous apprendre des choses sur ce sujet.

J'ai montré deux exemples de maisons de retraite du Vorarlberg. Le Vorarlberg est une région d'Autriche qui dispose d'un contrat social fort et d'une logique d'acteurs économiques particulière.

Au cours de ma visite dans cette région, j'ai remarqué qu'il y avait beaucoup de maisons de retraite et que celles-ci étaient dans des situations très favorables. On m'a alors expliqué que le choix avait été fait d'installer les personnes âgées en face de beaux paysages afin qu'elles bénéficient d'un lien avec l'extérieur où elles peuvent planter des végétaux. Les demandes de plaisir sont prises en compte.

Ces constructions bénéficient de nombreux détails et certaines sont issues de concours. Nous ne sommes pas dans un système de produit classique mais plutôt de projet dans sa complexité spatiale, son ingéniosité de plans, de textures, de matières, etc.

Ma première réflexion porte sur ce que peut nous apprendre le vieillissement des personnes sur l'architecture et en quoi cela peut l'influencer. Je n'ignore pas la question de la difficulté, il existe effectivement de nombreux problèmes à résoudre comme les contraintes techniques, les chutes, les normes à respecter, etc... On peut considérer aussi que c'est la dernière expérience de l'espace et que l'on peut développer des choses spécifiques. Même si, comme l'a rappelé Madame Fort, ces dernières ne peuvent pas être que spécifiques, il faut qu'elles soient appréciées par tous les âges de la vie. Je pense qu'il serait intéressant de se pencher sur la question des besoins particuliers des personnes âgées en matière d'espace.

Ceci nous apprend à être ingénieux en termes de dispositif de programmation. Les besoins spécifiques des seniors nous incitent à réfléchir à des systèmes ingénieux de partages, de mixité, de rencontres. D'une part l'expérience spatiale particulière des personnes âgées, d'autre part, la mise en place de programmes particuliers donne lieu à de beaux exercices d'architecture pour les étudiants.

D'une manière générale, les étudiants aiment bien travailler sur une thématique spécifique comme le logement seniors. Pour preuve en fin d'étude, il existe pas mal de mémoires qui portent sur des populations spécifiques. Je trouve que les jeunes sont assez sensibilisés à la question du vieillissement. Je pense que nous n'aurons pas de difficulté à rendre la question du vieillissement intéressante pour les étudiants. Puisqu'il s'agit de jeunes en pleine santé, on constate une certaine distance par rapport aux difficultés physiques dues au vieillissement mais il n'existe pas de réelle pudeur face à ce sujet. Je pense que le problème est le même avec les PMR - personnes à mobilité réduite -, tout le travail qui a été fait sur la non stigmatisation du handicap font que les jeunes n'ont pas peur d'aborder ces questions et qu'elles ne leur sont pas étrangères.

Il existe des modules dédiés au logement, notamment dans le cadre de Masters. Ces derniers peuvent effectivement s'intéresser à la thématique du logement seniors mais le champ de l'architecture est vaste. Nous avons aussi des systèmes de post-diplôme pour lesquels nous pourrions imaginer un partenariat inter-écoles autour de la Silver Economie. Ces moments sont un peu privilégiés car ils se situent en-dehors du cursus initial et concernent des spécialisations. Nous pourrions alors faire venir des experts, des témoins et travailler sur des cas concrets.



EXPÉRIENCES NÉERLANDAISES

Ton VENHOEVEN

Architecte néerlandais fondateur de Venhoeven CS Assets et du Advisory Board Architecture in health architecture + urbanism

Les dépenses de soins en Hollande sont effectuées sur les dernières années de la vie. La pyramide est assez significative. Auparavant, il n'était pas possible de profiter des dernières années de sa vie alors que ça l'est aujourd'hui. Beaucoup de possibilités sont donc offertes. Il est donc très important de concentrer ses efforts sur la prévention et d'avoir une vie active. Il faut rester actif longtemps et garder son travail pour être en bonne santé. D'ailleurs des personnes travaillent encore à 70 ou 80 ans et sont en pleine forme. Il existe beaucoup de possibilités : faire du sport, de la lecture, etc...

Concernant le handicap, la technologie permet aujourd'hui de pouvoir vivre cette situation plus facilement. Il est surtout important d'organiser les soins autour des personnes. Avec la technologie, l'internet, le cloud, il est de plus en plus facile de rester actif tout au long de sa vie et de participer à la Silver Economie.

Il faut mélanger les âges, centrer les actions de santé sur les hommes autour des villes. Bordeaux travaille dans la bonne direction parce que la ville est devenue très active et également très agréable. Les personnes âgées peuvent s'y promener et se rencontrer. Dans la « smart city », il est très important de rester durablement mobile en utilisant différents moyens de transports : la marche à pieds, la bicyclette, les transports publics et dans le futur, la voiture automatique. Cela améliore les conditions de vie des seniors dans les villes.

5 exemples de constructions réalisées :

- 1/ Un complexe résidentiel multifonctionnel qui comporte des logements locatifs, des logements spécialisés seniors (EHPAD), des habitations en accession à la propriété, des jardins et une cours d'école. Ce complexe comporte 10 logements, environ 12 000 m² pour les logements et 12 000 m² pour les équipements et les services comme des écoles primaires, une halte-garderie, un centre médico-social, un centre socio-culturel, une bibliothèque et une salle de sport. Il se situe dans un quartier sensible, la municipalité n'est pas très riche et

la population ne gagne pas beaucoup d'argent. Aussi, il est possible de partager les espaces. Ces équipements permettent différentes possibilités de rencontres. Les personnes âgées peuvent participer aux différentes activités, faire du sport, lire des livres. Les parents qui emmènent leurs enfants à l'école peuvent à leur retour prendre une tasse de café avec leurs voisins. Ce lieu favorise les échanges et tout le monde est actif dans la vie de ce complexe. Cette vie de quartier offre du plaisir et contribue à cette prévention.

- 2/ Des jardins sur les toits des bâtiments où les habitants participent à leur entretien. Les habitants du quartier ont discuté de la hauteur du complexe. Ce point est important pour eux et certains n'étaient pas d'accord. C'est pour cela que nous avons réalisé un dessin sur la façade pour fragmenter la hauteur. Après tout le monde était enthousiaste. Nous avons dessiné le plan d'urbanisme du quartier, nous avons également développé des espaces sans voiture.
- 3/ Un complexe sportif dans un quartier sensible (salle de sports, de fitness, une piscine) afin de revitaliser le quartier. Une pièce d'art sur la façade a été créée par Jean-Luc Moerman. Il a peint cette œuvre à la main et l'œuvre est aussi présente dans l'entrée. L'un des atouts de notre projet public est que le bâtiment dispose de nombreuses fenêtres permettant d'observer ce qui se passe à l'extérieur. La salle de sports peut être divisée en 3 parties. Autour de la piscine sont installés un restaurant et une salle de fitness.
- 4/ Un éco quartier à Grande Synthe, près de Dunkerque. Ce quartier comporte des logements sociaux, des centres commerciaux et des parkings couverts. Il n'y a pas de voiture, ce qui est très important pour les enfants et les personnes âgées. Les ambiances sont diversifiées, les logements mélangés aux forêts déjà existantes. L'emplacement des rues a été défini dans une petite zone limitée et des canaux ont aussi été créés. Différents endroits permettent de faire la fête en plein air à l'instar d'une ferme urbaine communale. Les voitures sont concentrées dans un bloc pour les rendre discrètes.
- 5/ En 2004, un système d'organisation de la santé a été développé. Seule la moitié d'un hôpital classique sera construit dans un bâtiment central et les autres activités médicales seront décentralisées vers le reste de la ville pour améliorer la qualité de vie de ceux qui souhaitent rester à la maison.

TABLE RONDE 4

QUELLES SOLUTIONS INNOVANTES POUR UNE « AGE-FRIENDLY CITY » ?

- *Se donner de nouvelles ambitions par l'essor de la filière Silver Economie dans une Silver Région pour promouvoir la création de valeur.*
- *Attirer de nouvelles start-ups, inciter les entreprises à déployer de nouvelles solutions sur la base d'un nouveau modèle économique.*



Nadia SAMHI

Architecte, AMO du plan access

Il faut positiver l'avancée en âge, le principe du « je vais bien, je veux continuer à aller bien ».

La personne âgée est au cœur des débats tout en étant absente ou de façon stigmatisée. Il ne faut pas oublier que la meilleure des innovations est celle qui sert à tous.

La technologie et le logement, c'est insuffisant ! Ces publics ont besoin de vivre, de sortir, et veulent rester acteurs et consommateurs. En cela, nous travaillons pour eux mais trop encore souvent sans eux. Les seniors souhaitent qu'on arrête de les traiter à part entière. Il n'y a pas que le principe du maintien à domicile. Parfois, les anciens sont confrontés au retour à domicile de leurs enfants, suite à un divorce par exemple, ces derniers arrivant avec leurs propres enfants. La problématique est donc beaucoup plus large à traiter.

Avant tout, il s'agit d'une approche humaine. Il est également question d'une démarche organisationnelle et l'innovation n'est pas que technologique. L'innovation organisationnelle se définit par des stratégies et de l'humain. Il est important aussi de décroquer car ce qui va bien aux anciens, va bien aux jeunes et vice versa.

Le travail entrepris avec DOMOFRANCE a mis en exergue des situations de rejet lorsque nous nous consacrons à un seul profil. Celles-ci peuvent se manifester par le fait qu'un adolescent se rende compte des actions menées uniquement pour les seniors mais pas pour ceux de son âge. De même, lorsqu'une mère de famille qui rencontre de grosses difficultés financières s'aperçoit que tous les investissements ont été effectués pour les personnes âgées. Il est donc indispensable d'avoir une approche globale.

Il faut de la formation. En effet, la Silver Economie implique de nouveaux équipements de voirie, de nouveaux traitements urbains, de nouvelles typologies de logements et de halls, de nouvelles technologies, de nouveaux modèles financiers et de nouveaux services, à commencer par le répit aux aidants. Les aidants sont très importants, à tel point que leur rôle a enfin été reconnu dans la loi, plusieurs textes et décrets mentionnent le droit au répit des aidants.

La société de demain ne ressemblera pas à celle d'aujourd'hui. Et plusieurs solutions ont d'ailleurs été exposées comme la maison Gigogne,

le projet de VIVALIB, etc... Parce que nous sommes pluriels, il nous faut DES solutions et ne pas confiner tout le monde à domicile. Pour que les seniors sortent de leur domicile, il va falloir réintroduire les fontaines à eaux, les bancs et les assises diversifiées. Il faut installer de nouvelles formes d'éclairage pour renforcer le sentiment de sécurité. Les couleurs manquent terriblement dans les villes. Dans les années 70, plusieurs études ont montré les bienfaits de la couleur dans les villes. Elle permet de fédérer, donne du sens et favorise la communication.

Il est nécessaire également de s'adapter à de nouvelles manières d'entendre, de marcher, de communiquer, d'apprendre, de comprendre, ce qu'on appelle la « slow life ». On n'est sur un rythme trop rapide, et c'est la différence qui fera qu'on continuera à aller chez le boulanger ou pas...

Il faut réellement travailler sur les règlements intérieurs des métiers et sur les choix des produits financés mis en place. Par exemple, aujourd'hui, le mélangeur thermostatique est financé alors qu'une personne âgée ne saura probablement pas s'en servir. Or, un mitigeur simple peut très bien lui aller et lui coûtera moins cher !

Une mise en cohérence doit être effectuée entre la technologie d'un côté, le service de l'autre avec l'utilisateur au centre. Concernant les métiers, certains gardiens expliquent qu'ils aiment les rapports humains mais dans le règlement intérieur ils n'ont pas le droit de porter les sacs, changer les ampoules, etc... afin d'aider les personnes. Par ailleurs, certaines auxiliaires de vie ont interdiction de créer du lien avec les personnes. Le cœur du problème est là car « tout est affect ». Il est nécessaire de mettre en place une action globalisante, accessible à tout le monde (jeunes enfants, adolescents, adultes, seniors). Nous avons travaillé sur des nouveaux métiers porteurs de projets sociaux pour briser l'isolement. Nous cherchons à développer des gammes de logements intermédiaires. Concernant la colocation entre jeunes et seniors, il sera important de préserver l'intimité de la personne âgée. L'anticipation des troubles liés à l'isolement doit aussi passer par le traitement des halls. Aujourd'hui, on n'est plus sur des halls de passage mais des halls de partage qui permettent des temps où on peut se rencontrer, se poser. On est donc en train de faire évoluer massivement le produit construit mais aussi tout ce qui tourne autour.

Notre but est de contribuer à changer le regard sur le vieillissement dont certains aspects sont vécus de manière négative.

Cette association a 3 volontés :

- Etre un lieu de rencontres afin de décroisonner la notion de vieillissement qui ne doit pas être perçu uniquement comme un problème médical, de logement, de mobilité.
- Réaliser des études d'intérêt général comme la prévention des chutes.
- Etre partenaire d'entreprises privées et de collectivités publiques qui ont des besoins identifiés et qui veulent les accompagner.

Le Gérontopôle sert aussi à ce que des professeurs universitaires, des médecins, des sociologues, des entrepreneurs, des élus de collectivité échangent et construisent des projets communs. La recherche doit progresser sur le champ du vieillissement. Demain, la société évoluera et la formation dans tous les corps de métier doit accompagner ces changements.

Le Gérontopôle agit également auprès des territoires (communes, inter-communalités, agglomérations) pour faire en sorte qu'il y ait une réflexion de la part des élus en concertation avec les citoyens et construire un plan d'actions répondant à l'enjeu du bien vieillir ensemble.

Enfin, le Gérontopôle intervient sur le champ économique, en lien avec les chambres consulaires, les chambres de métiers, l'économie sociale et solidaire afin de lancer la Silver Economie des Pays de la Loire. Ces actions sont d'actualité puisque une société en action simplifiée sera créée, en qualité d'entreprise de conseils et d'expertises elle pourra accompagner les initiatives privées.

Il existe d'autres structures en France du même type dont un Gérontopôle historique à Toulouse qui a été labellisé en 2008 et qui est axé sur la recherche des troubles cognitifs, la Silver Valley à Paris qui, avec l'hôpital Charles Foix, est très orientée sur l'incubation d'entreprises en lien avec la Silver Economie. Il existe également un pôle régional de gérontologie entre Dijon et Besançon avec des activités assez proches de celui des Pays-de-la-Loire. Plusieurs autres projets sont en cours en Champagne-Ardenne, à Montpellier et à Lyon.

Pour conclure, la longévité est une chance pour tout un chacun qui peut espérer vivre en meilleure santé mais c'est aussi une chance pour le reste de la société.

Le Gérontopôle des Pays de la Loire

CREATION EN 2010 de l'association

Un objectif :

Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes vieillissantes, à la préservation de leur autonomie.

Mobiliser, Informer Accompagner

les organismes, les institutions, les collectivités territoriales, les entreprises, les associations... pour accompagner la « transition démographique » de notre société et, ainsi,

Contribuer à changer notre regard sur le vieillissement

Silver Economie & Habitat
Bordeaux 28 octobre 2014




Le Gérontopôle des Pays de la Loire

CREATION EN 2010 de l'association

- un lieu de rencontre et de convergence des collectivités, entreprises, associations, laboratoires, écoles... acteurs régionaux du « bien vieillir » ;
- une structure en charge du montage, de l'accompagnement ou de la réalisation de projets et d'études d'intérêt général concernant le vieillissement,
- un centre de ressources et d'expertises accessible aux entreprises, aux collectivités pour accompagner leurs projets.

Création en octobre 2014 d'une société commerciale filiale de l'association.

Silver Economie & Habitat
Bordeaux 28 octobre 2014



Le Gérontopôle des Pays de la Loire

4 AXES DE DÉVELOPPEMENT



Silver Economie & Habitat
Bordeaux 28 octobre 2014



Le Gérontopôle des Pays de la Loire

Des actions concrètes



Silver Economie & Habitat
Bordeaux 28 octobre 2014



Le Gérontopôle des Pays de la Loire

Installation du Gérontopôle dans la Maison Régionale de l'Autonomie et de la Longévité

Un espace de 700 m² sur deux niveaux avec :

- Un hall d'exposition de 200 m²
- 2 salles de formation pouvant accueillir jusqu'à 80 personnes,
- Des espaces de bureaux individuels ou collectifs pouvant accueillir 15 à 20 personnes.



Silver Economie & Habitat
Bordeaux 28 octobre 2014




Laurent GOUZÈNES

Vice-Président de la commission innovation du MEDEF

L'idée des pôles de compétitivité était d'organiser la convergence des nouvelles technologies et des services. Il convient d'optimiser les produits (par exemple un thermostat) mais il est nécessaire de trouver les bons réglages et la recherche intégrative est intéressante.

Il faut réaliser plusieurs expériences, essayer différentes solutions pour qu'elles s'intègrent dans une autre dimension. Il faut trouver des espaces où les gens seront capables de communiquer via des partenariats avec des laboratoires et assurer le financement de start-ups qui souhaitent développer des concepts utiles.

Il faut que l'entreprise ait une politique d'ouverture très forte et une forte collaboration pour travailler autour de cette vision du futur. Il y a donc un apprentissage et toute une organisation à créer.

Des centres d'expérimentations ont été mis en place avec des concurrents car la recherche à un coût élevé. La compétition est mondiale, et la Silver Economie française est dans cette démarche. Elle doit fournir des outils compétitifs, se renseigner sur ce qui se fait de mieux et donc mettre en place une activité de veille. Cette activité est fondamentale.

Il faut trouver des solutions qui génèrent des emplois, des services et des produits exportables. Si tel n'est pas le cas, nous aurons une économie bas de gamme. Pour que la Silver Economie fonctionne durablement et efficacement, il est nécessaire de mettre en place une industrie productive qui exporte.

Il faut donc exporter dans le monde, créer de nouvelles idées, de nouveaux services, s'inspirer d'exemples et de meilleures pratiques. Le Japon est très avancé par rapport à l'Europe et la France sur la technologie des anciens. Il faut s'en inspirer.

Par ailleurs, le logement social coûte de plus en plus cher et les gens ont de moins en moins d'argent. Il s'agit d'un secteur qui fait assez peu de R&D comparé à l'électronique qui en fait 20 %. L'activité semble assez hétérogène du point de vue technologique. Ce n'est pas dû seulement à la formation. En effet, des grands groupes réalisent des réussites spectaculaires au niveau technologique, par contre, il existe tout un ensemble de petites entreprises qui font des avancées technologiques très faibles et qui n'évoluent pas dans le même monde high-tech. Le problème des artisans est qu'ils ne peuvent pas s'adapter, expérimenter, seuls les grands groupes peuvent apporter cela. Il faut que le secteur trouve des nouvelles solutions pour déployer l'innovation à tous les niveaux. L'innovation peut venir des fournisseurs et pas uniquement du BTP (domotique ou exemple d'EDF).

La conception de Le Corbusier est développée : « la maison est une machine à habiter ». Autrefois, la fonction était d'avoir un toit alors qu'aujourd'hui, il s'agit d'accéder à des réseaux (télévision, internet, énergie, eau, etc.). *Quels seront les besoins de demain ?* En reprenant la pyramide de Maslow qui recense les besoins primitifs, des besoins physiologiques aux besoins d'accomplissement, il y a beaucoup de choses à faire. Le besoin d'appartenance pour les anciens prend en compte la difficulté de se déplacer, le coût des déplacements, le partage avec la famille.

Solange MÉNIVAL

Vice-Présidente du Conseil régional d'Aquitaine, chargée de la santé et des formations sanitaires et sociales

Le Conseil Régional a lancé sa filière Silver Economie le 17 février 2014 car l'ancrage de la filière doit être régional. Cette filière doit trouver son modèle économique car le financement du secteur lié au vieillissement de la population n'est absolument pas assuré en particulier sur le bâtiment.

La Région a rassemblé tous les acteurs qui travaillent autour de cette économie en 6 filières :

- 1/ Le bâtiment. Le CREAHD¹, chef de file, est chargé de mettre en relation les acteurs de l'habitat et de l'urbanisme.
- 2/ La santé et le médico-social afin de réduire tout ce qui impacte la maladie et le vieillissement. A ce titre, le Conseil Régional participe à un appel à projet européen (résultats en janvier 2015) qui porte sur l'enjeu du vieillissement en bonne santé. L'université avec ses pôles de recherche ainsi que près de 400 entreprises sur le sujet de la Silver Economie, l'Agence Régionale de Santé et des professionnels de la santé seront fédérés autour de ce projet. L'Europe a pour enjeu de relever le défi du vieillissement. L'European Institute of Innovation and Technology (EIT) est un outil qui propose 100 millions d'€ par an sur 7 ans et renouvelable 7 années supplémentaires pour relever la croissance en Europe via le phénomène du vieillissement.
- 3/ L'autonomie et le maintien à domicile. L'enjeu est d'être bien chez soi. L'humain et l'affect ont également toute leur importance entraînant une révolution dans les esprits. Toute une série d'entreprises du secteur du maintien à domicile sont fédérés autour d'ONELA, chef de file, en conciliant l'innovation technologique et organisationnelle.
- 4/ Le transport et la mobilité adaptée dont le pilotage est assuré par l'AFNOR afin d'établir quelques règles de confiance.
- 5/ Les loisirs et le tourisme adaptés ainsi que le bien-être mené par INVESTADOUR avec une filière importante dans le domaine du thermalisme.
- 6/ La filière « transversalité » dont le chef de file est REUNICA a été créée afin de trouver les modalités économiques pour que toutes les masses financières qui allaient vers les EHPAD soient réorientées sur le maintien à domicile.

¹ Construction Ressources Environnement Aménagement Habitat Durable

L'Appel à Manifestation d'Intérêt lancée sur la Silver Economie est très important puisqu'il demande aux porteurs de projets territoriaux de se faire connaître auprès du Conseil Régional pour développer une innovation territoriale qui réponde aux besoins de proximité des personnes. Des réponses intéressantes ont été reçues et actuellement un hôpital avec des assistants de vie, les acteurs du médico-social, le CLIC, les médecins généralistes se fédèrent autour d'un projet. L'idée est de faire comprendre que les assistants de vie sont maintenant les yeux et les oreilles du système territorial de santé et que ces derniers ne doivent plus être des professionnels par défaut. Il faut qu'ils soient valorisés, formés à la fois sur le plan humain et sur le plan technologique puisque demain ils devront maîtriser tous ces nouveaux outils pour aider les personnes âgées à s'en servir.

L'Appel à Manifestation d'Intérêt se fait en partenariat avec la BPI France. L'objectif est de susciter des projets innovants, des produits destinés aux seniors et la session sera close au 15 décembre 2014. Les publics visés sont les entreprises industrielles, les associations et les collectivités.

L'objectif de l'action régionale est le développement des entreprises positionnées sur le marché de la Silver Economie, l'augmentation de leurs parts de marché en France et à l'export. Il ne s'agit pas uniquement de développer les emplois résidentiels, il est question de lever une nouvelle croissance. Dans l'esprit du Gérontopôle, la Région structure la Chronicity Valley avec l'ADI. C'est l'idée que l'augmentation des dépenses de santé est captée par l'explosion des maladies chroniques. Si nous arrivons à suivre de manière plus appropriée ces maladies chroniques, nous pourrions baisser le coût et réorienter les flux financiers. Les pays émergents ont d'ailleurs réussi à déployer des systèmes de suivis de données de patients. Cela leur a permis de réaliser des gains thérapeutiques et des marges médico-économiques considérables pour déployer des nouveaux systèmes au service des personnes. L'objectif est de réaliser des partenariats entre nos industries et nos universités et celles de ces pays pour développer cette Chronicity Valley et créer des champions à l'export qui déploieront de nouvelles industries en Aquitaine. Pour conclure, deux marques qui sont la Silver Aquitaine et la Chronicity Valley ont été déposées.

Les grandes étapes de la structuration de la filière « Silver Economie » aquitaine

- 24 avril 2013 : **lancement de la filière nationale** « Silver Economie » par Arnaud Montebourg et Michèle Delaunay
- 17 février 2014 : **lancement de la filière régionale** à l'Hôtel de Région par Alain Rousset et Michèle Delaunay :
→ 400 participants, 15 exposants, 85 fiches produits aquitains,
- Juin 2014 : lancement de **l'Appel à Manifestation d'Intérêt** « Silver économie » et mise à disposition du recueil des fiches produits et services de la Silver Aquitaine™ (cf site ADI)
- Octobre 2014 : démarrage des travaux de structuration et d'animation dans chacune des 6 filières

MARTE 16 novembre 2014 - Bureau Alain Rousset et Michèle Delaunay - C. Gagné



1

Les 6 filières de la Silver Aquitaine et leurs chefs de file

- Santé et médico-social → Fondation MSP Bagatelle
- Autonomie et maintien à domicile → société Onela
- Habitat et Urbanisme → pôle CREAHd
- Transports et mobilités adaptés → AFNOR Aquitaine
- Loisirs, tourisme adaptés, bien-être → InvestAdour
- Transversalités → groupe Réuniona

MARTE 16 novembre 2014 - Bureau Alain Rousset et Michèle Delaunay - C. Gagné



2

Appel à Manifestation d'Intérêt « Silver économie »

- Opération Conseil régional d'Aquitaine + Bpi France
- Objectif : susciter des projets innovants (produits ou services) destinés aux seniors
- Session 1 close en juillet 2014 : 14 dossiers reçus dont beaucoup issus d'acteurs de l'ESS
- Session 2 ouverte jusqu'au 15 décembre 2014
- Cibles visées : entreprises industrielles mais aussi associations, collectivités

MARTE 16 novembre 2014 - Bureau Alain Rousset et Michèle Delaunay - C. Gagné



3

Objectifs de l'action régionale

- Développement des entreprises positionnées sur le marché de la silver économie
- Augmentation de leurs parts de marché
- De beaux succès individuels et collectifs, en particulier à l'export
- Une filière reconnue (la "Silver Aquitaine™"), leader en France

MARTE 16 novembre 2014 - Bureau Alain Rousset et Michèle Delaunay - C. Gagné



4

Marc LAFOSSE

*Conseiller municipal à la Mairie de Bordeaux,
délégué auprès de Virginie CALMELS pour l'innovation et l'industrie*

Le Maire de Bordeaux, Alain Juppé, a décidé de soutenir cette filière par l'obtention du label « Ville amie des aînés » et a travaillé sur la construction de cette ville de demain en allant vers un habitat évolutif.

Beaucoup de choses restent à faire. La ville va réunir prochainement tous les acteurs publics et privés dans le domaine de l'aménagement et de l'innovation pour réfléchir à une ville de demain. Quelques réflexions dans de futurs quartiers ont été menées, notamment dans le quartier de Brazza qui va s'étendre sur la rive droite sur 55 hectares avec des habitats évolutifs et modulables.

Bordeaux s'intéresse également au soutien de la filière économique puisque la Silver Economie est un secteur très important dans les domaines émergents identifiés.

Bordeaux a une forte valeur ajoutée dans le domaine du numérique. Il s'agit un peu d'un ADN hérité des jeux vidéos. Aujourd'hui, il y a un nombre d'acteurs, de petits groupes, de petites entreprises ou de plus grands groupes qui essaient d'obtenir le label French Tech. C'est la porte d'entrée dans la Silver Economie mais aussi de la santé, de la domotique évidemment, de la géolocalisation et de la téléassistance.

La ville de Bordeaux dispose de plusieurs outils pour soutenir cette filière, notamment dans le domaine de la création et de l'innovation avec différentes étapes dans la création d'entreprise.

La première consiste à inciter à créer des entreprises, à franchir le pas et à développer les emplois de demain, notamment par un réseau d'incubateurs. De nombreuses pépinières sont présentes, dont une sur l'innovation, sur la technologie d'usage et également l'entrepreneuriat social et solidaire, qui est installé dans l'écosystème Darwin.

Par ailleurs, un pôle du développement économique est dimensionné pour aider les entreprises à s'implanter à Bordeaux.

Récemment, un nouveau concept a été lancé qui permet de pouvoir s'appuyer sur la CSTI Cap-Sciences (Centre Scientifique Technique Industriel) et lancer un « fab lab » et un « living lab ». Ce système permet d'accompagner des créateurs d'entreprise et de mettre à leur disposition du matériel de haut niveau pour réaliser du prototypage. Une fois ce prototype sorti, il bascule sur un « living lab » pour le tester auprès de ses cibles.

Cette innovation est très récente et a mis en avant 3 lauréats dont ALOGIA.

La société ALOGIA représentée par son Président, Alexandre Petit, est pleinement positionnée sur la Silver Economie et va pouvoir apporter des solutions techniques de demain. Elles vont être présentées et ajustées en fonction des cibles. De très nombreux seniors se rendent à Cap Sciences pour venir contempler les expositions au côté de publics plus jeunes.

Ce maillage local permettra à ces entreprises de pouvoir trouver pleinement leur fertilité dans ce terreau qu'est le numérique grâce aux outils mis à leur disposition.

Alexandre PETIT

Président d'ALOGIA

Une étude montre que 50 % des entrepreneurs qui lancent une entreprise dans la Silver économie ont les particularités suivantes :

- ils ont 40 ans en moyenne,
- ils ont déjà créé une structure
- ils investissent 150 000 € en fonds propres en moyenne.

ALOGIA c'est plutôt l'inverse : jeunes créateurs d'une vingtaine d'année, première création et faible mise de départ.

D'une famille impliquée sur ces questions et après avoir travaillé dans une résidence pour personnes âgées pendant deux ans et approché les problématiques de perte d'autonomie des personnes âgées, une question s'est posée :

Pourquoi les nouvelles technologies qui sont toujours plus adaptées aux besoins de la population ne le sont pas pour les personnes âgées ?

C'est dans ce contexte que le projet ALOGIA a démarré à Nantes avec le concours du Gérontopôle par le biais d'un incubateur. Originaire de Bordeaux, le président a installé son entreprise à Darwin car il est localement proposé d'intégrer les nouvelles technologies dans les audits à domicile et les recommandations ergothérapeutiques.

Un appartement type a été créé à Bordeaux et un panel de nouvelles technologies sont testées auprès d'une clientèle cible constituée de seniors vivant dans une résidence pour personnes âgées. Des solutions innovantes sont proposées pour aménager le logement en partant systématiquement de la problématique de la personne et non pas en essayant de créer une demande sur un nouveau produit technologique.

La pépinière d'entreprise du campement à Darwin permet d'avoir un réseau et des locaux. Le partenariat avec Cap-Sciences permet d'avoir un coup de pouce sur l'innovation numérique et sur la création design d'une image jeune, dynamique et surtout non stigmatisante pour les personnes âgées.

L'accompagnement important en Aquitaine permet de stimuler et pousser des jeunes à passer le cap et à faire croître leur entreprise.

Il existe différentes problématiques auxquelles sont confrontés les jeunes créateurs d'entreprises.

La Silver Economie est un très beau terme, un très grand potentiel de marché existe, on en parle beaucoup dans les médias. Mais quand on travaille sur le terrain auprès des personnes âgées, plus particulièrement auprès des personnes âgées dépendantes, les choses sont un peu moins roses.



Philippe BOURDIER

Délégué innovation à la Direction Régionale Aquitaine de la BPI France

Rien de spécifique n'a été mis en place par la BPI France sur la Silver Economie puisque les facteurs d'innovation se retrouvent dans presque tous les secteurs : le numérique, l'automobile et dans d'autres domaines.

L'innovation est une réponse inédite à une demande solvable. Et c'est l'un des points clé pour la Silver Economie, mais ce n'est pas le seul. Le point essentiel est la question de la solvabilité de la demande. A cela, vient s'ajouter une multiplicité d'acteurs et de payeurs potentiels mais ce n'est pas forcément celui qui paye qui décide ou utilise.

Un projet dans ce domaine-là doit donc s'appréhender comme pour tous les secteurs émergents. Dans le domaine de l'innovation, les choses ne vont sûrement pas se passer comme prévu, le point de départ et le point d'arrivée seront différents. Plusieurs facteurs clefs du succès sont mis en exergue :

- La capacité des porteurs de projet à coller aux attentes de la clientèle.
- Le partenariat entre PME, start-ups, entreprises déjà installées, ou ETI (Entreprises de Taille Intermédiaire).

La notion de partenariat est essentielle, notamment pour l'accessibilité à ce marché qui ne peut se faire tout seul. Il faut donc nouer des partenariats avec des personnes différentes pour maîtriser l'ensemble des processus. Il est vrai que les « living lab » n'existaient pas et que nous disposons maintenant d'outils qui permettent de lever ces obstacles. Il existe aussi un certain nombre d'outils qui vont permettre de raccourcir les délais de conception des produits, de les tester plus en amont donc de limiter le risque inhérent à ces innovations.

La Silver Economie fait partie des 34 plans industriels. Les moyens financiers vont permettre d'accompagner des projets dans ces domaines mais sans changer les métiers et en utilisant les outils actuels. Ce sont le projet et l'entreprise qui vont dicter le mode d'accompagnement à mettre en place.

L'objectif est de trouver une solution pour mûrir le projet, voir comment il est possible de l'accompagner de divers moyens.

En février 2014, une structure de fonds propre dédiée à la Silver Economie a été lancée et la BPI France est un de ses contributeurs. Il s'agit d'un fonds de 40 millions d'€ destiné à accompagner et à accélérer le processus de constitution de ces entreprises.

L'Aquitaine et la France sont importantes mais il faut aussi chercher les marchés internationaux.

Pour tenir la distance et pérenniser ces entreprises, il faut travailler sur le long terme et sur la densification des entreprises à la fois en nombre et en taille. Il est nécessaire d'avoir aussi des entreprises de référence dans le domaine de la Silver Economie. Il est vrai que les territoires sont importants mais avoir des entreprises de référence à minima nationale voire internationale le sont tout autant.



SYNTHESE

Xavier ROLAND-BILLECART

Directeur Régional de la Caisse des Dépôts et des Consignations

7 heures de présentation, 30 intervenants, beaucoup d'idées ont été apportées. Nous avons eu des expériences, de l'engagement, de la passion, des réalisations concrètes. Tout cela fait partie de l'ambiance et de la question du vieillissement auquel, nous n'échapperons pas. La question du vieillissement avait été un peu oubliée et on est en train de la réinvestir.

Pourquoi ne pas reprendre le sujet en disant qu'il s'agit de la personne avec ses relations, car les relations sont fondamentales.

Il faut commencer à réfléchir à partir de là parce qu'inventer plein de choses extraordinaires n'aura aucun sens si la personne, en l'occurrence la personne âgée, au centre des réflexions, n'est pas la cause et la conséquence de ce qu'on lui offre. De plus, si on ne met pas un peu plus de supplément d'âme par rapport à ces offres, nous passerons à côté du sujet durablement.

Mais lors de ce colloque, les intervenants ne sont pas passés à côté du sujet. Des messages comme « déculpabilisons nous du vieillissement » doivent faire réagir. C'est la clé parce que le vieillissement fait partie de la vie et c'est bien de la vie en société dont on parle. Et cette dernière n'exclut pas l'isolement. Toutes les nouvelles technologies, que ce soit la domotique, le numérique, la téléassistance, les salles virtuelles, sont formidables. Par contre, si on s'en contente, même si c'est indispensable, nous passerons encore une fois à côté. Donc, il va falloir vraiment qu'on réinvestisse le sujet, qu'on le réincarne et qu'on mette les personnes prochainement âgées dans le coup. Il faut nous intéresser davantage à la prévention et ceci de manière plus précoce, plus innovante.

Concernant le logement, les bailleurs sociaux sont des acteurs majeurs de cette préoccupation. Il faut bien sûr fournir le logement mais construire autrement pour construire moins cher et de manière tout aussi efficace. Nous pouvons le faire et vous savez le faire. Il va falloir casser les barrières, lever les freins et aller plus loin que l'expérimentation. Au-delà du logement, vous êtes aussi des acteurs absolument essentiels dans l'apport des services dont ceux de proximité.

Pour vous aider dans tout cela, il existe toutes les offres technologiques mais il est nécessaire qu'elles soient réincarnées dans le service qu'elles rendent à la personne âgée et pour ceux qui s'occupent de ces personnes car elles ont aussi besoin d'être accompagnées, soutenues. Les accompagner en les professionnalisant, s'en occuper pour éviter qu'elles ne se sentent trop isolées. Prendre en charge des personnes qui peuvent souffrir de grand handicap peut effectivement s'avérer très lourd.

Sur la question de l'innovation, tout ce qui a été dit est exact, et la notion de partenariat qui a été évoquée est absolument essentielle. Multiplicité d'acteurs, foisonnement d'idées, d'interventions, d'expériences : le maître mot pour réussir le service à la personne, c'est que tout le monde travaille ensemble, en partenariat et de manière concertée, pour une meilleure efficacité.

Donc, rendez-vous l'année prochaine pour traiter de ce sujet, de projets. Il faudra peut-être se pencher un peu plus sur les modèles économiques qui rendront pérennes les services de la personne.

CONCLUSION

Michel DUCHÈNE

Vice-Président de la CUB en charge des grands projets urbains

Mesdames et Messieurs les élus,
Monsieur le Représentant du Préfet de la Région,
Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs Généraux,

Je suis très heureux de conclure ce premier colloque européen de la « Silver Economie et Habitat ». Monsieur Alain Juppé porte une grande attention sur vos travaux et il compte intervenir sur cette problématique.

La qualité des interventions, l'éclairage européen qui a été donné, les pistes nouvelles de création de valeurs pour nos concitoyens consacrent le bienfondé de ce colloque.

Je remercie Monsieur Bernard Mesuré Président de l'EIH d'avoir choisi Bordeaux pour ce colloque et d'avoir choisi ce lieu un peu emblématique de la politique de Bordeaux. Je remercie également Arc en Rêve ainsi que le groupe de bailleurs sociaux, ALIANCE Territoires. Nous connaissons sa filiale LOGÉVIE qui est spécialisée dans les maisons de retraite et nous savons que d'autres filiales ont investi les logements évolutifs, ce qui a permis d'améliorer le nombre et le coût des logements adaptés aux aînés.

Ce colloque est une chance pour notre ville et notre future Métropole et il nous faut la saisir. Je retiens plusieurs idées fortes de ces rencontres, notamment des axes d'engagements. Le vieillissement est effectivement un fait incontestable. Ce phénomène du vieillissement doit être accompagné au niveau médical, social et environnemental. Mais il doit aussi être anticipé pour se transformer en bien vieillir. C'est le rôle de nos collectivités en partenariat avec l'Etat.

Un urbanisme durable favorisera la transformation. Notre engagement dans ce sens peut conduire Bordeaux à être labellisé « Ville amie des aînés » par l'OMS. Nous y travaillons et nous y croyons. Le maintien à domicile est l'une des clés du vieillissement dans de bonnes conditions. Nous pouvons le faciliter en soutenant l'adaptation des logements existants mais devons anticiper et rendre évolutifs de futurs logements dès leur conception.

Nous avons à présent un vrai devoir de travail en commun avec les collectivités territoriales et les services de l'Etat pour simplifier le maintien à domicile et relever ensemble le défi du bien vieillir. L'intervention du privé en bonne intelligence avec le public nous permettra de garantir un niveau suffisant d'offres de ce type de logements adaptés aux aînés et également de maîtriser les dépenses publiques.

Le bien vieillir est une source importante de création d'emplois non délocalisables dont notre pays a tellement besoin. Nous soutiendrons à Bordeaux et dans la CUB des initiatives allant dans ce sens en partenariat avec la Région dans le secteur des nouvelles technologies et le numérique, dans la construction et l'entretien d'infrastructures et de services à la personne.

Voilà en quelques mots les engagements qui me semblent nécessaires de partager avec vous. Il me reste à souhaiter qu'une mobilisation commune se dégage de ce colloque car le chantier est immense pour répondre aux attentes et aux objectifs souhaités. La mise en place d'un groupe de travail dédié dans nos différentes institutions est la première étape à franchir.

Le Maire de Bordeaux a envie de parier sur la tenue d'un second colloque européen au cours duquel nous pourrons évaluer les progrès réalisés.

Je souhaite un bon retour à tous ceux qui viennent de très loin. J'ose espérer qu'ils pourront prolonger leur séjour dans notre ville qui s'est tant transformée. J'espère qu'ils ont pu ou qu'ils auront l'occasion de la découvrir.

Je vous remercie de ce colloque et le Maire de Bordeaux vous remercie à travers moi de vos travaux dans la mesure où nous avons aujourd'hui toute une série d'opérations en cours de réalisation.

Ce colloque vient nourrir la réflexion des élus mais aussi de tous ceux qui travaillent sur ce type de projet.



*Fin 2014, Bordeaux a obtenu le label « French Tech »
et le label OMS « Age-friendly city »*

COMITÉ D'ORGANISATION

EUROPEAN INSTITUTE FOR HEALTH

Malik MOUSSA – Directeur Exécutif

VILLE DE BORDEAUX

Isabel MADRID – Chargée de missions, Cabinet du Maire

ARC EN REVE

Francine FORT – Directrice Générale

GROUPE ALIANCE TERRITOIRES

Bernadette RUYTER – Responsable Communication Groupe

CILOGIS

Adrien PREMON

Marie José SAURA

Sandra MIRAILH

Isabelle CARDOT-TOUCHON

Hugues-Arnaud MAYER



110 Avenue de la Jallère
33042 Bordeaux Cedex